



DEC.
2019

BAROMÈTRE LES FRANÇAIS ET L'ENVIRONNEMENT

Enquête annuelle 2019 – vague 6

RAPPORT

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

CITATION DE CE RAPPORT

ADEME/ OpinionWay. 2018/11. Les français et l'environnement–Vague 6. 48 pages.
Cet ouvrage est disponible en ligne : www.ademe.fr/mediatheque

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 18MAR000005

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par : OpinionWay

Coordination technique - ADEME : MARTIN Solange

Direction/Service : Service économique et prospective – Direction Recherche et Prospective

TABLE DES MATIÈRES

Méthodologie.....	3
1. Les attitudes des Français à l'égard de la qualité de l'air.....	4
1.1. Pollution de l'air au niveau national, local.....	4
1.1.1. Focus sur la circulation routière.....	6
1.1.2. Focus sur la gestion des déchets verts.....	8
1.1.3. Focus sur le chauffage individuel au bois.....	9
1.2. Gêne causée par la pollution de l'air.....	10
1.3. Qualité de l'air intérieur.....	11
2. Les attitudes des Français à l'égard des énergies renouvelables (ENR).....	14
2.1. Notoriété des ENR.....	14
2.2. Qualités comparées des énergies.....	15
2.3. Appétence pour les ENR.....	18
3. Les attitudes des Français à l'égard de l'énergie à leur domicile.....	31
3.1. L'usage domestique des ENR.....	31
3.2. Les travaux d'efficacité énergétique.....	33
3.3. Les économies d'énergie.....	36
Conclusion.....	38

Méthodologie

L'enquête, dont les résultats sont analysés ici, a été réalisée par l'institut de sondage OpinionWay auprès d'un échantillon de 1059 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence. L'échantillon a été interrogé en ligne sur système CAWI (Computer Assistance for Web Interview). Le questionnaire est d'une durée de 25 minutes environ. Le terrain a été réalisé du 3 au 1 septembre 2019.

L'enquête porte sur trois thématiques :

1. **Les attitudes des français à l'égard de la qualité de l'air**
2. **Les attitudes des Français à l'égard des énergies renouvelables**
3. **Les attitudes des Français à l'égard de l'énergie au domicile**

Dans ce rapport, deux perspectives d'analyse sont privilégiées :

- **Des comparaisons dans le temps**, c'est à dire entre les résultats obtenus dans cette enquête et ceux des précédentes enquêtes.
En 2014, le baromètre est passé d'un mode d'administration par téléphone à une interrogation en ligne, depuis lors le dispositif d'enquête est strictement identique. Six vagues ont été menées depuis, aussi privilégierons-nous des comparaisons entre ces vagues plutôt qu'avec les vagues les plus anciennes.
- **Des comparaisons dans l'espace social ou idéologique** : c'est-à-dire que nous étudierons les écarts observés au sein des différents sous-groupes constituant l'échantillon. Nous observons systématiquement les variations des réponses selon huit critères :
 - La taille de la commune de résidence.
 - Le genre.
 - L'âge.
 - La profession de la personne de référence.
 - Le niveau et le type d'études.
 - Le revenu du foyer par unité de consommation.
 - La proximité politique.
 - La sympathie pour les mouvements écologistes.

1. Les attitudes des Français à l'égard de la qualité de l'air

1.1. Pollution de l'air au niveau national, local

Comme les années passées, les Français jugent plus durement la qualité de l'air en France que sur leur lieu de vie.

Tableau 1 : Selon vous, la qualité de l'air en France est-elle... ?

En France	Sous total Bonne	Sous total Mauvaise	Ne se prononce pas
2014	69 %	31 %	-
2015	71 %	29 %	-
2016	72 %	28 %	-
2017	69 %	30 %	1 %
2018	59 %	40 %	1 %
2019	64 %	35 %	1 %

Tableau 2 : Selon vous, la qualité de l'air là où vous habitez est-elle... ?

Là où vous habitez	Sous total Bonne	Sous total Mauvaise	Ne se prononce pas
2014	74 %	25 %	1 %
2015	75 %	24 %	1 %
2016	75 %	24 %	1 %
2017	75 %	23 %	2 %
2018	68 %	31 %	1 %
2019	73 %	26 %	1 %

Alors qu'en 2018, nous observons un décrochage franc dans la perception de la qualité de l'air en France, en 2019, **les Français sont plus mesurés : 64 % jugent bonne la qualité de l'air en France (+5 points par rapport à 2018).**

Ce taux, cependant, reste inférieur à l'ensemble des vagues précédant 2018 et aujourd'hui plus d'un Français sur trois juge la qualité de l'air mauvaise (35 %).

Ce sentiment est **davantage partagé**, comme nous avons déjà pu l'observer sur les dernières vagues, par :

- **Les populations les plus fragiles d'un point de vue économique :**
 - Les classes populaires (40 % des CSP- contre 30 % des CSP+).
 - Et par extension les foyers aux revenus les plus faibles (38 % jugent la qualité de l'air mauvaise), ce taux diminue à mesure que les revenus sont plus élevés pour atteindre 28 % des foyers les plus aisés).
- Les femmes (42 % contre 28 % des hommes).
- **Les Français partageant des convictions fortes autour de l'écologie :** 42 % chez ceux qui se sentent proches d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV) contre 23 % de ceux qui se sentent proches du Parti socialiste, 22 % de ceux qui se sentent proches des partis de droite ou 20 % des partisans de la République en Marche.

Interrogés sur la qualité de l'air sur leur lieu de vie, on constate là aussi que **le décrochage enregistré en 2018 aura été éphémère.** En 2019, **73 % Français considèrent qu'il est de bonne qualité, un taux élevé et comparable** aux vagues ayant précédées celle de 2018, quoique légèrement inférieur.

Comme pour les précédentes vagues, c'est **principalement la taille de la commune de résidence qui joue un rôle déterminant sur la perception de la qualité de l'air là où l'on habite :** 8 % des habitants de communes rurales jugent l'air de mauvaise qualité quand c'est le cas pour 34 % des habitants d'agglomérations de plus de 100 000 habitants (hors Paris) ou 59 % des habitants de Paris et de la petite couronne.

Un **clivage** semble également se creuser entre les plus âgés nettement moins critiques que le reste de la population vis-à-vis de la qualité de l'air :

- Seules 25 % des personnes âgées de 65 ans et plus jugent la qualité de l'air en France mauvaise (contre 35 % au global) ;
- Ce taux chute à 17 % lorsqu'il est question de la qualité de l'air du lieu où l'on vit (contre 26 % au global).

Tableau 3 : Selon vous, quelles sont les sources de pollution de l'air les plus préoccupantes près de chez vous ?
En premier ? Et ensuite ?

% Cumulés	2014	2015	2016	2017	2018	2019
La circulation routière (voitures, poids lourds, bus, deux roues, etc.)*	72 %	72 %	70 %	72 %	70 %	69 %
Les activités industrielles	64 %	60 %	58 %	61 %	56 %	57 %
Les activités agricoles	24 %	30 %	30 %	25 %	29 %	29 %
Le chauffage au bois domestique**	7 %	8 %	8 %	10 %	12 %	10 %
Le brûlage des déchets verts	8 %	7 %	9 %	8 %	9 %	7 %
Une autre source	4 %	3 %	4 %	4 %	4 %	2 %
Aucune	6 %	7 %	6 %	6 %	5 %	9 %
Ne se prononce pas	-	-	1 %	1 %	-	1 %

* En 2014, l'item proposé était « La circulation automobile ». / ** Jusqu'en 2017, l'item était libellé « Le chauffage au bois ».

Invariablement, **circulation routière et activités industrielles** sont perçues comme les sources de pollution de l'air les plus préoccupantes près de chez soi (69 % et 57 %), et ce toujours loin devant les activités agricoles (29 %), 3^{ème} source de pollution la plus préoccupante.

En toute logique et à l'instar des précédentes éditions du baromètre, ces perceptions varient fortement selon la taille des communes dans lesquelles vivent les répondants. On observe ainsi :

- Des préoccupations **nettement plus marquées vis-à-vis de la circulation routière et de l'activité industrielle** pour les personnes habitant les grandes agglomérations : respectivement 86 % et 78 %. Plus la taille de l'agglomération diminue moins ces sources de pollutions sont jugées préoccupantes.
- Et en conséquence une **hiérarchisation des sources de pollution différente** : pour les communes rurales, les activités agricoles (48 %) prennent le dessus sur les activités industrielles (37 %). La circulation routière cependant conserve sa place en tête (54 %).

Les habitants du Nord-Est, habituellement plus inquiets de la pollution générée par l'activité industrielle près de chez eux, ne se démarquent pas.

Cette année, près de 10 % de Français répondent qu'aucune source de pollution n'est préoccupante près de chez eux (9 %), c'est davantage que les années précédentes (+4 points depuis 2018).

Les **populations les plus enclines à se montrer sereines** sont :

- Les personnes habitant des **zones plus préservées** : dans le nord-ouest et des communes de moins de 20 000 habitants (12 % et 13 %),
- Les **populations fragiles sur le plan économique** : ayant un niveau de revenus et/ou de diplôme faible (15 % des Français appartenant aux foyers les plus modestes, 13 % des personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au bac),
- Mais aussi et particulièrement les Français **peu touchés par la cause écologique**, n'ayant aucune sympathie pour les mouvements écologistes (19 %) et qui se déclarent contre le développement des énergies renouvelables en France (24 %).

1.1.1. Focus sur la circulation routière

Tableau 4 : Equipements automobiles et carburants (déclaratif¹)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Possèdent au moins une voiture</i>	92 %	90 %	89 %	88 %	87 %	88 %
Diesel	65 %	63 %	58 %	60 %	54 %	53 %
Essence	32 %	34 %	39 %	37 %	41 %	42 %
Hybride ou électrique	2 %	2 %	2 %	2 %	4 %	4 %
<i>Utilisent leur voiture au moins une fois par jour</i>	61 %	62 %	61 %	61 %	56 %	59 %

En 2019, 88 % des Français **déclarent posséder** au moins une voiture dans leur foyer et 59 % utiliser leur voiture au moins une fois par jour. **Ces scores, depuis 6 ans, reculent très progressivement** (respectivement -4 et -2 points depuis 2014). Cette lente érosion s'accompagne :

- D'un **retrait net du diesel au profit de l'essence** : aujourd'hui 53 % des Français **nous disent rouler** au diesel et 42 % à l'essence, en 2014 65 % roulaient au diesel (soit une chute de 12 points) et 32 % à l'essence (soit une progression de 10 points). **Des évolutions qui marquent un changement de regard sur ce carburant longtemps largement plébiscité, le « dieselgate » et la fiscalité de moins en moins avantageuse pour le diesel y ont largement contribué.**
- Ainsi que **d'un sensible rajeunissement du parc automobile** avec 50 % des voitures qui ont été mises en circulation après le 1^{er} janvier 2011 (+6 points depuis 2018) et 26 % des voitures qui datent d'avant décembre 2005 (-7 points depuis 2018). **Concomitamment, on constate que le dispositif de prime à la conversion a rencontré un succès sans précédent. En juillet 2019, on pouvait lire dans le Parisien qu'« au 30 juin, plus de 220.000 demandes avaient été déposées. Pratiquement autant que sur toute l'année 2018 »².**

A noter toutefois que le succès grandissant des SUV nuit gravement aux retombées bénéfiques de ces évolutions.³

1 Cette étude d'opinion n'a pas vocation à rendre compte de la réalité effective du parc automobile français.

2 Le Parisien. Automobile : face à l'afflux de demandes, la prime à la conversion va être rabaissée. <http://www.leparisien.fr/economie/automobile-face-a-l-afflux-de-demandes-la-prime-a-la-conversion-va-etre-rabotee-04-07-2019-8109465.php>

3 ADEME. Car Labelling, étude sur les comportements d'achat de véhicules automobiles. <https://presse.ademe.fr/2019/06/carlabelling-la-croissance-des-ventes-de-suv-contribue-a-une-augmentation-des-emissions-de-co2.html>

Tableau 5 : Pour chacune des propositions suivantes, y êtes-vous personnellement très favorable, assez favorable, pas vraiment favorable, pas du tout favorable ?

% Sous total Favorable	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution	94 %	92 %	91 %	89 %	88 %	91 %
Développement des réseaux de transport en commun (fréquence, trajets...)	-	-	-	-	86 %	89 %
Mise en place de mesures favorisant les déplacements à pieds (zones piétonnes, sécurisation des trottoirs et des passages piétons, zones de rencontre)	-	-	84 %	86 %	82 %	87 %
Mise en place de mesures favorisant la circulation à vélo (pistes cyclables, vélos en libre-service type Vélib', Vélov, VéloToulouse...)	86 %	86 %	82 %	82 %	81 %	82 %
Développement de services de covoiturage	87 %	87 %	81 %	78 %	78 %	77 %
Limitation de la vitesse maximale autorisée dans les centres villes	64 %	66 %	66 %	72 %	67 %	69 %
Obligation de livraison des marchandises en ville par des véhicules propres même si cela pourrait se traduire par une légère augmentation des prix	-	69 %	65 %	67 %	68 %	67 %
Développement de systèmes d'autos en libre-service	78 %	77 %	71 %	71 %	65 %	64 %
Mise en place de la circulation différenciée (c'est-à-dire que, en cas de pic de pollution, seuls certains véhicules à moteur peuvent circuler en fonction du numéro de leur vignette CRIT'Air.)*	35 %	35 %	35 %	49 %	53 %	58 %
Interdiction toute l'année de la circulation des véhicules les plus polluants sur une partie de la ville ou de l'agglomération (poids lourds, 2 roues, véhicules personnels, véhicules utilitaires légers) en fonction de leur vignette CRIT'Air**	40 %	43 %	36 %	48 %	54 %	55 %
Mise en place de péages dans les centres villes ou à l'entrée des villes	23 %	21 %	21 %	21 %	24 %	26 %

* Jusque qu'en 2016, l'item était libellé : « Mise en place de la circulation alternée (c'est à dire que pendant un jour, en cas de pic de pollution, seuls les certains véhicules à moteur dont le numéro de plaque minéralogique est impair peuvent circuler et que le jour suivant seuls les véhicules dont le numéro de plaque minéralogique est pair peuvent le faire) ». / ** Jusque qu'en 2016, l'item était libellé : « Interdiction toute l'année de la circulation des véhicules les plus anciens sur une partie de la ville ou de l'agglomération ».

Les mesures et incitations en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air testées dans ce baromètre sont globalement de mieux en mieux accueillies.

Celles recueillant le plus d'approbation, comme pour les années précédentes, **favorisent d'autres modes de transport et notamment les transports en commun** (leur gratuité en cas de pics (91 %), le développement des réseaux (89 %)) mais aussi **la circulation à pied** (87 %) et **la circulation à vélo**, même si celle-ci tend à séduire moins de Français (82 %, -4 points depuis 2014).

A contre-courant, les mesures invitant au covoiturage ou à l'utilisation de voitures en libre-service continuent d'être de moins en moins appréciées (-10 et -14 pts depuis 2014). Elles restent cependant bien positionnées avec 77 % et 64 % des Français qui sont favorables à ce type de solutions. Ce sont les hommes, en particulier, qui se montrent les moins séduits par ces solutions (respectivement 73 % contre 80 % des femmes et 59 % contre 69 % des femmes). Les personnes âgées de plus de 65 ans également sont moins nombreuses à valider ce type de solution : respectivement 67 % et 50 % contre 77 % et 64 % au global. A noter, en revanche, l'appétence forte des Parisiens pour le principe de véhicule en libre-service : 83 % plébiscitent cette alternative.

Quant aux mesures plus « restrictives », naturellement moins appréciées, elles le sont de plus en plus. Cette progression touche en particulier la limitation de vitesse dans les centres-villes (69 %, +5 points en 6 ans), la circulation différenciée (58 %, +23 points en 6 vagues), l'interdiction pour les véhicules les plus polluants de circuler dans certaines zones (55 %, +15 points en 6 ans), ou encore, bien que nettement moins plébiscité, le péage à l'entrée des villes ou des centres-villes (26 %, +3 points en 6 ans).

Seul le regard porté sur la livraison de marchandise restreinte aux véhicules propres ne suit pas cette tendance (67 %, un score globalement stable depuis 2015).

Assez naturellement, les Français habitant les communes rurales, moins en capacité de renoncer à leurs déplacements en voiture, sont les moins favorables à la mise en place de restrictions

de circulation et en particulier à l'interdiction de circulation des véhicules les plus polluants (51 % des habitants de communes rurales y sont défavorables, contre 41 % des Français au global), le principe de péage (77 % contre 70 %) ou encore de limitation de vitesse (36 % contre 27 %).

A contrario les Français habitant Paris et la petite couronne sont nettement plus nombreux à encourager ce type de mesures, seuls 56 % s'élèvent contre le principe de péage à l'entrée des villes ou des centres-villes (contre 70 % au global).

1.1.2. Focus sur la gestion des déchets verts

Tableau 6 : Pour éliminer les déchets verts provenant de l'entretien de votre jardin, quelle(s) méthode(s) utilisez-vous ?

Plusieurs réponses possibles

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Apport en déchèterie	42 %	44 %	37 %	39 %	40 %	37 %
Compostage à la maison, paillage, broyage...*	38 %	39 %	33 %	37 %	35 %	36 %
Bac de collecte en porte à porte de déchets verts	-	-	14 %	14 %	14 %	15 %
Poubelle des ordures ménagères**	11 %	8 %	9 %	9 %	11 %	13 %
Brûlage dans le jardin à l'air libre	7 %	6 %	6 %	5 %	5 %	6 %
Brûlage dans un incinérateur individuel de jardin***	7 %	5 %	3 %	4 %	4 %	4 %
Je n'ai pas de jardin ou pas de déchets verts	26 %	25 %	26 %	24 %	25 %	25 %
Ne se prononce pas	-	-	1 %	1 %	1 %	1 %

* Avant 2016, l'item était libellé : « Compostage à la maison, paillage ... ». / ** Avant 2016, l'item était libellé : « Je les jette à la poubelle ». / *** Avant 2016, l'item était libellé : « Brûlage dans un incinérateur individuel de jardin, broyage ».

Outre l'usage de la voiture, une autre pollution de l'air non négligeable est imputable aux particuliers : le fait de brûler ses déchets verts à l'air libre. Alors que le projet de décret interdisant la vente d'incinérateurs de jardin prévu pour janvier 2019 a été repoussé, on **constate que les pratiques de brûlage sont toujours en vigueur chez certains particuliers et qu'elles ne tendent pas à se réduire.**

8 % des Français ayant un jardin rapportent brûler les déchets issus de l'entretien de leur jardin à l'air libre et 5 % dans un incinérateur de jardin.

Cette pratique apparaît **plus fréquente parmi les habitants de communes rurales** possédant un jardin : 23 % d'entre eux brûlent leurs déchets verts, quand parmi les habitants de villes de plus de 100 000 habitants possédant un jardin le taux est de 9 %.

Interrogés sur leurs motivations à déroger à la réglementation sur la question, **43 % des répondants concernés déclarent ignorer l'interdiction** dont 28 % qui ne comprennent pas pourquoi c'est interdit. **Pour 35 % d'entre eux, le trajet pour la déchèterie leur paraît plus polluant. Ces résultats laissent entrevoir un niveau de méconnaissance forte sur le pouvoir polluant de ces incinérations.** Plus préoccupant pour l'avenir de ces pratiques : 25 % sont au fait de l'interdiction et les pratiquent sciemment et 24 % prétextent qu'ils ont toujours fait comme cela. Seuls 7 % pensent bénéficier d'une dérogation.

Cependant, il faut reconnaître **que les Français ayant un jardin sont nombreux à lui préférer le recours à la déchèterie (50 %) ou au compostage (49 %).** 20 % profitent également de la collecte en porte à porte organisée par certaines communes et 18 % se rabattent sur la solution de la poubelle classique.

Se déplacer en **déchèterie**, plus en pratique chez les plus de 35 ans (54 % contre 41 % des moins de 35 ans), **est en recul** (-3 points en 1 an et -5 points en 6 ans) **au profit d'un moyen plus direct et moins chronophage de se débarrasser de ces déchets : la poubelle classique** (+2 points en 1 an). Cette dernière pratique est, quant à elle, plus fréquente chez les plus jeunes (28 % des jeunes âgés entre 18 et 24 ans contre 18 % au global).

1.1.3. Focus sur le chauffage individuel au bois

Tableau 7 : Utilisez-vous le chauffage individuel au bois comme... ?

	Sous total Utilise ce type de chauffage	Comme mode principal	Comme chauffage d'appoint*	En chauffage d'agrément ou de plaisir*
2014	35 %	13 %	22 %	-
2015	36 %	13 %	23 %	-
2016	34 %	15 %	19 %	-
2017	33 %	12 %	21 %	-
2018	33 %	10 %	13 %	10 %
2019	34 %	10 %	13 %	11 %

* Jusqu'en 2017 ces deux items étaient regroupés sous le libellé « En chauffage d'appoint ou d'agrément ».

Tout comme le brûlage des déchets verts, le recours au chauffage au bois peut constituer une source de pollution de l'air non négligeable, en fonction de l'appareil et du combustible utilisés.

34 % des Français sont équipés d'un système de chauffage au bois. Si ce taux est stable dans le temps, la **tendance à la baisse du recours au bois comme mode de chauffage principale observée ces trois dernières années se confirment** (10 %, -3 points depuis 2014).

Les habitants du Sud-ouest et les habitants de communes rurales sont toujours parmi les plus nombreux à se chauffer principalement au bois (respectivement 18 % et 19 % contre 10 % au global).

Tableau 8 : En France, le chauffage au bois non performant (foyers ouverts et foyers fermés (inserts, poêles, cuisinières) d'avant 2002) est responsable de 29 % à 47 % des particules fines néfastes à l'environnement et à la santé, soit la même proportion voire davantage que le secteur des transports.

Diriez-vous que cette information vous étonne... ?

A ceux qui utilisent le chauffage au bois (34 %).

	Oui	Non	Cette information est fausse
2016	60 %	32 %	8 %
2017	48 %	41 %	11 %
2018	56 %	33 %	11 %
2019	57 %	35 %	8 %

Nous l'avons constaté le chauffage au bois est peu perçu comme une source de pollution importante, seuls 10 % des Français la répertoriaient comme une des principales sources de pollution près de chez eux (cf. tableau 3). Aussi n'est-il pas surprenant **qu'encore 57 % des Français s'étonnent d'apprendre que l'impact du chauffage au bois non performant sur la qualité de l'air est important**, un chiffre comparable au taux enregistré en 2018. **Le taux de sceptiques, en revanche, évolue à la baisse** : 8 % des répondants estiment que cette information est fausse (-3 points par rapport à 2018).

Comme observé à l'occasion des précédentes vagues, **les habitants des communes rurales sont nettement moins surpris** par cette information, 49 % se disent étonnés quand 79 % des habitants de l'agglomération parisienne le sont et 69 % des habitants de villes comptant 100 000 habitants et plus. **Mais c'est aussi parmi eux que l'on compte de nombreux sceptiques** : 11 % d'entre eux contre 4 % des habitants de villes de 100 000 habitants et plus.

Ce scepticisme est également particulièrement partagé par les personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au bac (17 %), ayant peu voire pas du tout de sympathie pour les mouvements écologistes (15 %) mais aussi et surtout par celles se sentant proche du Rassemblement national (27 %).

Tableau 9 : Vous avez dit utiliser du chauffage au bois comme mode de chauffage principal ou d'appoint/d'agrément. Quelles précautions prenez-vous pour éviter la pollution de l'air ?
A ceux qui utilisent le chauffage au bois (34 %).

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
La qualité d'entretien de l'appareil/des conduits	60 %	58 %	53 %	54 %	59 %	58 %
La durée de séchage du bois avant utilisation	57 %	55 %	49 %	52 %	56 %	53 %
Le choix de l'essence du bois	28 %	24 %	28 %	25 %	25 %	29 %
L'achat d'un matériel performant labellisé flamme verte ou équivalent	21 %	14 %	20 %	19 %	18 %	22 %
Le réglage de l'appareil (air comburant)	18 %	18 %	13 %	16 %	15 %	15 %
L'achat de bois ou granulés labellisés	9 %	13 %	11 %	14 %	14 %	13 %
La façon d'allumer le feu (par le haut et non pas le bas)	7 %	8 %	7 %	13 %	11 %	12 %
Aucune	10 %	11 %	7 %	12 %	7 %	9 %
Ne se prononce pas	-	-	1 %	1 %	1 %	-

91 % des Français utilisant le chauffage au bois prennent au moins une précaution pour éviter de participer à la pollution de l'air.

C'est toujours en premier lieu l'entretien de l'appareil/des conduits ainsi que la durée de séchage du bois avant utilisation qui sont surveillés de près (respectivement 58 % et 53 % des Français y font attention). Ensuite viennent le choix de l'essence du bois (29 %) et le choix d'un matériel labellisé flamme verte (22 %). Ces dernières précautions sont davantage rapportées comme prises qu'en 2018 (respectivement +4 et +4 points depuis 2018).

Les personnes âgées de 65 ans et plus ayant un chauffage au bois sont nettement plus nombreuses à se déclarer précautionneux vis-à-vis de la qualité de l'entretien de leur appareil (70 %), de la durée de séchage du bois (63 %) et du choix de l'essence du bois (40 %), en revanche ils sont beaucoup moins enclins à investir dans un matériel labellisé (15 %).

1.2. Gêne causée par la pollution de l'air

47 % des Français ont déjà ou ont des proches qui ont déjà ressenti une gêne liée à la qualité de l'air (intérieur comme extérieur). C'est un peu moins que les années précédentes (-2 points).

Tableau 10 : Avez-vous déjà, vous ou un de vos proches, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution de l'air à l'extérieur ?

	Oui	Non	Ne se prononce pas
2016	48 %	51 %	1 %
2017	46 %	53 %	1 %
2018	47 %	53 %	-
2019	44 %	55 %	1 %

Tableau 11 : Avez-vous déjà, vous ou un de vos proches, subi ou ressenti des gênes ou des troubles liés à la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments (logements, bureaux, etc.) ?

	Oui	Non	Ne se prononce pas
2016	28 %	71 %	1 %
2017	28 %	71 %	1 %
2018	27 %	72 %	1 %
2019	28 %	72 %	-

C'est au taux de Français gênés ou ayant un proche gêné par la pollution de l'air extérieur que l'on doit ce recul. **Celui-ci diminue à l'occasion de cette vague pour atteindre son score le plus bas depuis 2016 : 44 % (-4 points en 3 ans).** C'est un taux qui malgré tout reste conséquent.

Il est très variable selon :

- La **taille de sa commune** : 73 % des Parisiens et plus globalement 54 % des habitants d'agglomérations de plus de 100 000 habitants se disent concernés (contre 34 % des habitants de communes rurales).
- **L'âge** : les plus jeunes et leurs proches apparaissent davantage touchés : 56 % des 18-24 ans et 50 % des moins de 35 ans contre 42 % des 35 ans et plus.
- La **région** : les habitants du sud-ouest, une région au climat océanique et peu enclavée, semblent moins concernés (32 %).
- Mais aussi, selon la **catégorie socioprofessionnelle et le niveau de diplôme** : les CSP+ se disent davantage gênés que les CSP- (52 % contre 42 %) et plus le niveau de diplôme est élevé plus la gêne est présente (51 % des plus diplômés contre 34 % des moins diplômés). **Au-delà d'être plus informés ce sont aussi probablement des publics plus exposés : ils résident davantage dans les grandes agglomérations.**

Nettement moins de Français considèrent que la pollution de l'air intérieur provoque des troubles ou de la gêne pour eux-mêmes ou pour leur proche : 28 %. Un taux qui reste stable et reflète bien la difficulté à se représenter l'air intérieur comme pollué et susceptible de nous rendre malade.

Là encore, selon la **taille de la commune, l'âge, la région ou le niveau de diplôme** les écarts sont conséquents : 58 % des Parisiens (contre moins de 20 % des habitants de communes comptant moins de 20 000 habitants) et 40 % des 18-24 ans se sentent davantage touchés (contre 23 % des personnes âgées de 50 ans ou plus), ainsi que 31 % des plus diplômés (contre 22 % des moins diplômés). Ici aussi, seuls 19 % des habitants du Sud-ouest se sentent concernés.

1.3. Qualité de l'air intérieur

Tableau 12 : Les risques liés à la qualité de l'air intérieur vous inquiètent-ils... ?

% Sous total Inquiet	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dans les transports (voiture, bus, métro...)	67 %	64 %	66 %	63 %	64 %	64 %
Dans les crèches et les écoles	58 %	55 %	57 %	56 %	58 %	56 %
Sur votre lieu de travail (<i>base actifs</i>)	52 %	48 %	51 %	51 %	48 %	52 %
Dans votre logement	47 %	44 %	43 %	44 %	45 %	47 %

Malgré une gêne ou des troubles rarement ressentis, **plus d'1 Français sur 2 s'inquiète des risques liés à la pollution de l'air dans les lieux qu'il côtoie au quotidien.**

Comme pour les précédentes vagues, **c'est d'abord le niveau de pollution dans les transports qui inquiète les Français : 64 % s'en inquiètent dont 20 % beaucoup.**

Là encore **l'âge est déterminant** : 72 % des moins de 35 ans s'en inquiètent contre 53 % des 65 ans et plus. **La catégorie d'agglomération** l'est également : 78 % des habitants de l'agglomération parisienne contre 54 % des habitants de communes rurales

C'est ensuite la pollution de l'air dans les lieux recevant les enfants, considérés plus fragiles, qui inquiètent les Français : 56 % d'entre eux dont 18 % qui ressentent beaucoup d'inquiétude. Ce taux s'élève à 64 % parmi les parents d'enfants de moins de 18 ans.

Enfin, les **risques encourus sur son lieu de travail et dans son propre logement sont davantage perçus cette année qu'en 2018.** 52 % des actifs s'inquiètent de la qualité de l'air sur son lieu de travail (+4 points) et 47 % de la pollution de l'air dans leur logement (+2 points).

Les plus inquiets vis-à-vis de leur logement sont les plus jeunes (53 % des moins de 35 ans contre 36 % des 65 ans et plus), **les Parisiens** (72 % face à 35 % en commune rurale), **les foyers aux revenus les plus modestes** (52 %), **les locataires** (53 % contre 42 % des propriétaires) et **ceux qui habitent en appartement** (53 % contre 42 % de ceux qui habitent en maison).

Tableau 13 : Selon vous, quelles sont les principales sources de pollution à l'intérieur des habitations ?
En premier ? En second ? En troisième ?

% Cumulés	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Les produits d'entretien	61 %	62 %	60 %	52 %	58 %	62 %
Les diffuseurs de parfum et désodorisants (bombes aérosols, bougies, encens...)	52 %	57 %	53 %	48 %	49 %	51 %
Les matériaux de construction et de décoration (peinture, papier peint)*	55 %	54 %	51 %	47 %	45 %	41 %
Le tabac	54 %	54 %	50 %	43 %	42 %	40 %
L'humidité	-	-	-	34 %	32 %	30 %
L'air extérieur	33 %	33 %	31 %	26 %	30 %	28 %
Les appareils de chauffage et cuisson	41 %	38 %	33 %	32 %	29 %	28 %
Le mobilier	-	-	16 %	13 %	13 %	14 %
Ne se prononce pas	-	-	2 %	1 %	-	1 %

* Jusqu'en 2015, l'item était libellé : « Les matériaux de construction et de décoration (peinture, papier peint, mobilier) ».

** L'ajout d'items en 2016 et 2017 invite à privilégier les comparaisons aux vagues de 2017 et 2018.

Les principales sources de pollution à l'intérieur des habitations identifiées par les Français sont toujours les produits d'entretien (62 %) puis les diffuseurs de parfum (51 %). Le niveau de prise de conscience de la pollution générée par ces produits évolue à la hausse ces deux dernières années (respectivement +10 et +3 points depuis 2017). Par jeu de vases communicant, le niveau de pollution imputé **aux matériaux de construction et de décoration et au tabac est de moins en moins élevé.** Bien que ces sources conservent leur 3^e et 4^e place, en 3 vagues nettement moins de Français les identifient comme principales sources de pollution de l'air intérieur (respectivement 41 % et 40 %, soit -6 points et -3 points en 3 vagues).

De la même manière, l'humidité et les appareils de chauffage et de cuisson sont de moins en moins repérés comme des sources de pollution importantes (respectivement 30 % et 28 %, -4 et -4 points en 3 vagues).

Tableau 14 : Faites-vous beaucoup, assez, peu ou pas du tout attention au niveau d'émission de polluants lorsque vous achetez des produits de décoration (peinture, moquette, parquet...)?

	Oui	Non	Ne se prononce pas
2016	51 %	48 %	1 %
2017	55 %	44 %	-
2018	53 %	45 %	1 %
2019	56 %	43 %	1 %

L'évolution à la hausse du taux de Français déclarant faire attention au niveau d'émission de polluants dans l'air lorsqu'ils achètent des produits de décoration (56 %, +5 points depuis 2016) ou déclarant choisir des matériaux de construction et de décoration peu polluants grâce à l'étiquetage (20 %, +3 points par rapport à 2018) invite à penser que le potentiel polluant de ces produits est malgré tout de plus en plus intégré.

Le niveau d'attention porté aux émissions de polluants de ces produits est nettement plus élevé chez les personnes :

- **Sensibles à la pollution de l'air intérieur** : 24 % des personnes gênées ou ayant des proches gênés par la qualité de l'air intérieur font beaucoup attention (contre 14 % au global).
- **Qui adhèrent aux mouvements écologistes** : 27 % des personnes ayant beaucoup de sympathie pour ces mouvements déclarent y porter beaucoup d'attention (contre 8 % des personnes qui n'ont pas de sympathie pour ces mouvements).

Tableau 15 : Parmi les actions suivantes quelles sont celles que vous pratiquez pour améliorer la qualité de l'air dans votre logement ?

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Aérer quotidiennement son logement	89 %	85 %	84 %	84 %	82 %	84 %
Bien évacuer l'humidité intérieure (douche, bain, cuisine)	67 %	61 %	58 %	60 %	59 %	58 %
Limiter l'utilisation des diffuseurs de parfum et désodorisants (bombes aérosols, bougies, encens...)	47 %	51 %	44 %	45 %	49 %	51 %
Eviter de fumer à l'intérieur dans son habitation	54 %	54 %	43 %	45 %	43 %	42 %
Choisir des produits d'entretien peu polluants*	34 %	35 %	34 %	41 %	37 %	38 %
Entretien régulièrement les appareils de chauffage et de production d'eau chaude	43 %	41 %	34 %	40 %	36 %	38 %
Choisir des matériaux de construction et de décoration peu polluants grâce à l'étiquette A+ à C**	17 %	18 %	17 %	19 %	17 %	20 %
Choisir des meubles peu polluants	-	-	7 %	10 %	8 %	8 %
Ne se prononce pas	-	1 %	1 %	-	1 %	1 %

* Jusqu'en 2016, l'item était libellé : « Choisir des produits d'entretien non polluants ». /

** Jusqu'en 2016, l'item était libellé : « Choisir des matériaux de construction et de décoration peu polluants » sans la mention « grâce à l'étiquette A+ à C ». Cet ajout invite à privilégier les comparaisons aux vagues de 2016, 2017 et 2018.

Pour améliorer la qualité de l'air chez eux, la pratique la plus largement répandue reste l'aération quotidienne (84 %). Puis, déjà nettement moins fréquente dans les foyers Français, viennent l'évacuation de l'humidité (58 %) et de plus en plus le fait de limiter l'utilisation de diffuseurs de parfums/désodorisants (51 %, +7 points depuis 2016).

Moins d'1 Français sur 2 évite de fumer à l'intérieur de son habitation, choisit des produits d'entretien peu polluants ou entretient régulièrement ses appareils de chauffage et de production d'eau chaude (respectivement 42 %, 38 % et 38 %). A noter, cependant, que choisir des produits d'entretien peu polluants et entretenir ses appareils sont des pratiques de plus en plus répandues (+4 points en 4 vagues).

Les foyers les plus modestes sont nettement moins nombreux à mettre en pratique ces mesures du quotidien, ainsi plus les revenus sont importants, plus ces pratiques sont de mise. Les pratiques pour lesquelles les écarts sont les plus importants entre les répondants appartenant au premier quartile⁴ et ceux appartenant au dernier quartile sont : l'aération du domicile (12 points), l'évacuation de l'humidité (13 points), l'utilisation limitée de diffuseurs (18 points) et l'entretien régulier des appareils de chauffage (14 points).

⁴ Les foyers appartenant au premier quartile sont les foyers dont les revenus mensuels bruts par unité de consommation se situent dans la tranche des 25% des foyers les plus modestes, ceux appartenant au dernier quartile sont les foyers dont les revenus mensuels bruts par unité de consommation se situent dans la tranche des 25% des foyers les plus aisés.

2. Les attitudes des Français à l'égard des énergies renouvelables (ENR)

2.1.

2.1. Notoriété des ENR

Energie éolienne et énergie solaire arrivent, comme toujours, en tête des énergies renouvelables (ENR) qui viennent spontanément à l'esprit des Français (respectivement 55 % et 51 % des Français les citent).

Toutefois, depuis le début de ce baromètre en ligne nous assistons à un **recul conséquent de cette notoriété spontanée**, (-6 points pour l'éolien et -10 points pour le solaire).

Les autres ENR sont toujours citées par moins d'1 Français sur 4.

Tableau 16 : Quelles sont les énergies renouvelables que vous connaissez, ne serait-ce que de nom ?

Question "ouverte", dont les catégories de réponses sont rassemblées a posteriori. Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
L'énergie éolienne	61 %	63 %	59 %	56 %	59 %	55 %
L'énergie solaire	61 %	58 %	55 %	53 %	51 %	51 %
L'énergie hydraulique	21 %	24 %	19 %	22 %	23 %	24 %
L'énergie biomasse	18 %	20 %	17 %	16 %	15 %	15 %
L'énergie géothermique	18 %	16 %	13 %	13 %	10 %	11 %
L'énergie marémotrice	13 %	12 %	11 %	11 %	8 %	9 %
Electricité	5 %	5 %	5 %	7 %	3 %	7 %
Pompe à chaleur	4 %	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %
EDF/GDF/ERDF	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %
Aérothermique	1 %	2 %	1 %	1 %	-	-
Autres	12 %	3 %	2 %	3 %	7 %	3 %
Aucune	4 %	4 %	5 %	5 %	6 %	5 %
Ne se prononce pas	19 %	19 %	23 %	23 %	22 %	22 %

Certaines populations ont plus de difficultés à citer spontanément des énergies renouvelables :

- Les femmes : 34 % n'en citent aucune contre 19 % des hommes.
- Les plus jeunes : 36 % des moins de 35 ans contre 14 % des 65 ans et plus.
- Mais aussi **les populations plus fragiles économiquement** : 35 % des moins diplômés n'en citent aucune contre 18 % des plus diplômés, 40 % des personnes appartenant aux foyers ayant les revenus les plus faibles (contre 15 % des foyers ayant les revenus les plus élevés). Les classes populaires, aussi, citent nettement moins d'ENR que les CSP+ (entre 10 et 19 points d'écart pour les principales ENR).

Tableau 17 : Parmi les énergies renouvelables suivantes, pourriez-vous indiquer si vous la connaissez ne serait-ce que de nom ou si vous n'en avez jamais entendu parler ?

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
L'énergie solaire	97 %	95 %	95 %	94 %	94 %	94 %

				%	%	%
L'énergie éolienne	97 %	95 %	95 %	94 %	92 %	94 %
L'énergie hydraulique	86 %	84 %	85 %	82 %	82 %	84 %
L'énergie géothermique	83 %	80 %	80 %	78 %	74 %	79 %
L'énergie des mers (énergie des courants et des vagues)	-	70 %	74 %	74 %	72 %	73 %
L'énergie biomasse (biogaz, bio-carburants...)*	44 %	48 %	47 %	48 %	49 %	71 %
L'énergie biomasse (bois)*						66 %

* Items regroupés jusqu'en 2018 sous le libellé « L'énergie biomasse ».

En assisté, en revanche, pas de recul de notoriété observé, au contraire. Après deux vagues enregistrant des taux de notoriété en légère baisse, les scores sont en hausse et comparables aux meilleurs scores observés jusque-là. **Solaire et éolien conservent leur supériorité avec 94 % des Français qui les connaissent.** L'énergie hydraulique occupe là aussi la 3^{ème} position (84 %) mais est talonnée de près par l'énergie géothermique qui gagne 5 points de notoriété cette année (79 %). Viennent ensuite l'énergie marémotrice (73 %) et les énergies biomasse type biogaz/biocarburant et issue du bois : connues respectivement par 71 % et 66 % des Français. Cette percée soudaine de l'énergie biomasse jusque-là peu identifiée (49 % des Français estimaient connaître cette énergie en 2018) s'explique par les précisions apportées cette année. Deux formulations ont été testées. Ceci nous permet d'observer que l'énergie biomasse associée aux biogaz et bio-carburants bénéficie d'une notoriété supérieure à l'énergie biomasse associée au bois (5 points d'écart).

A l'exception du solaire et de l'éolien connus de tous, on constate de réelles différences de notoriété selon là aussi :

- Le **genre** : jusqu'à 23 points d'écart entre les hommes et les femmes, les femmes déclarant plus facilement qu'elles n'ont jamais entendu parler de ces ENR.
- **L'âge** : entre 10 et 22 points d'écart entre les moins de 35 ans et les personnes âgées de 50 ans ou plus, ces derniers étant nettement plus « connaisseurs ».
- Et le **niveau de fragilité sur le plan économique** : entre 6 et 30 points d'écart entre les foyers les moins aisés et les foyers les plus aisés plus « connaisseurs » et entre 5 et 32 points d'écart entre les moins diplômés et les plus diplômés, eux aussi, plus « connaisseurs ».
- Mais également la **zone géographique** : les habitants du Sud-Est apparaissent plus au fait, en particulier comparativement à ceux du Nord-Est (entre 6 et 13 points d'écart à l'exception des biogaz/biocarburant).

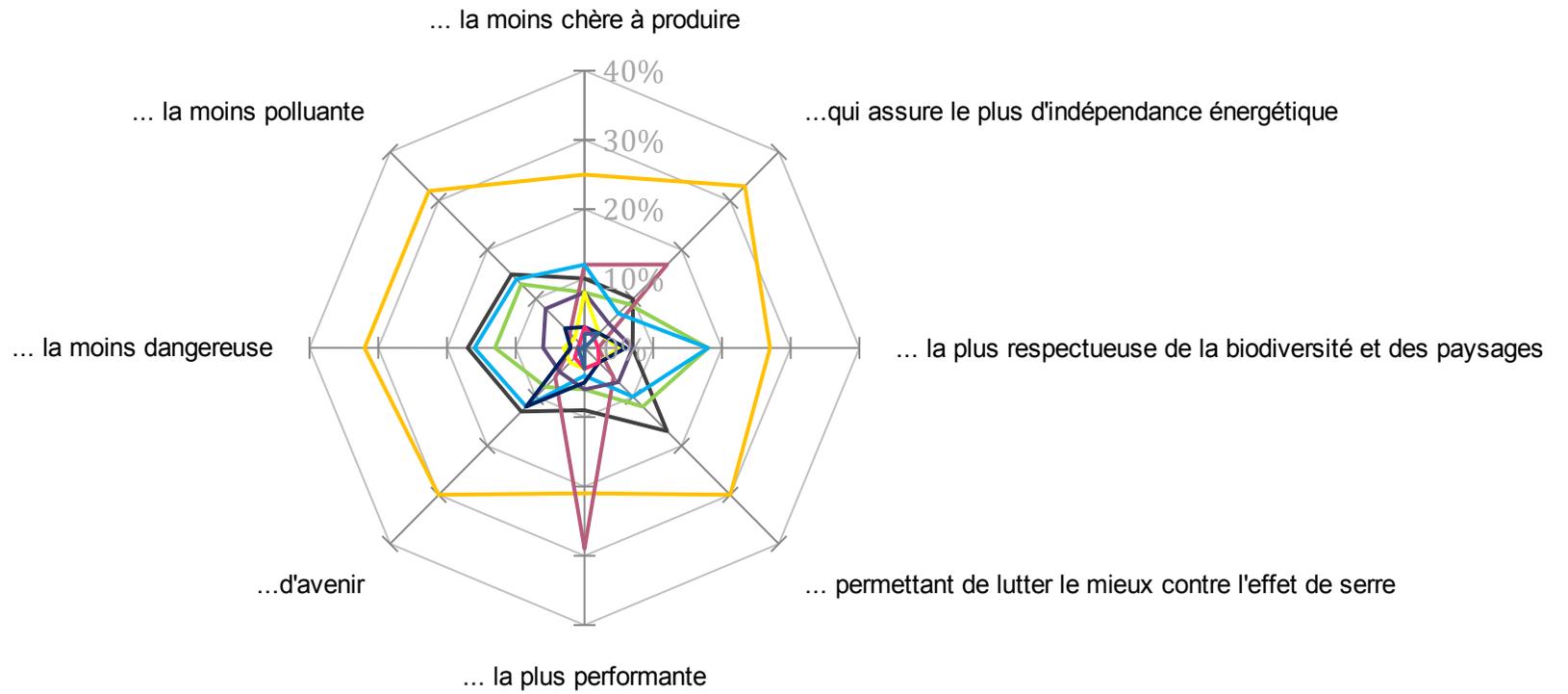
2.2. Qualités comparées des énergies

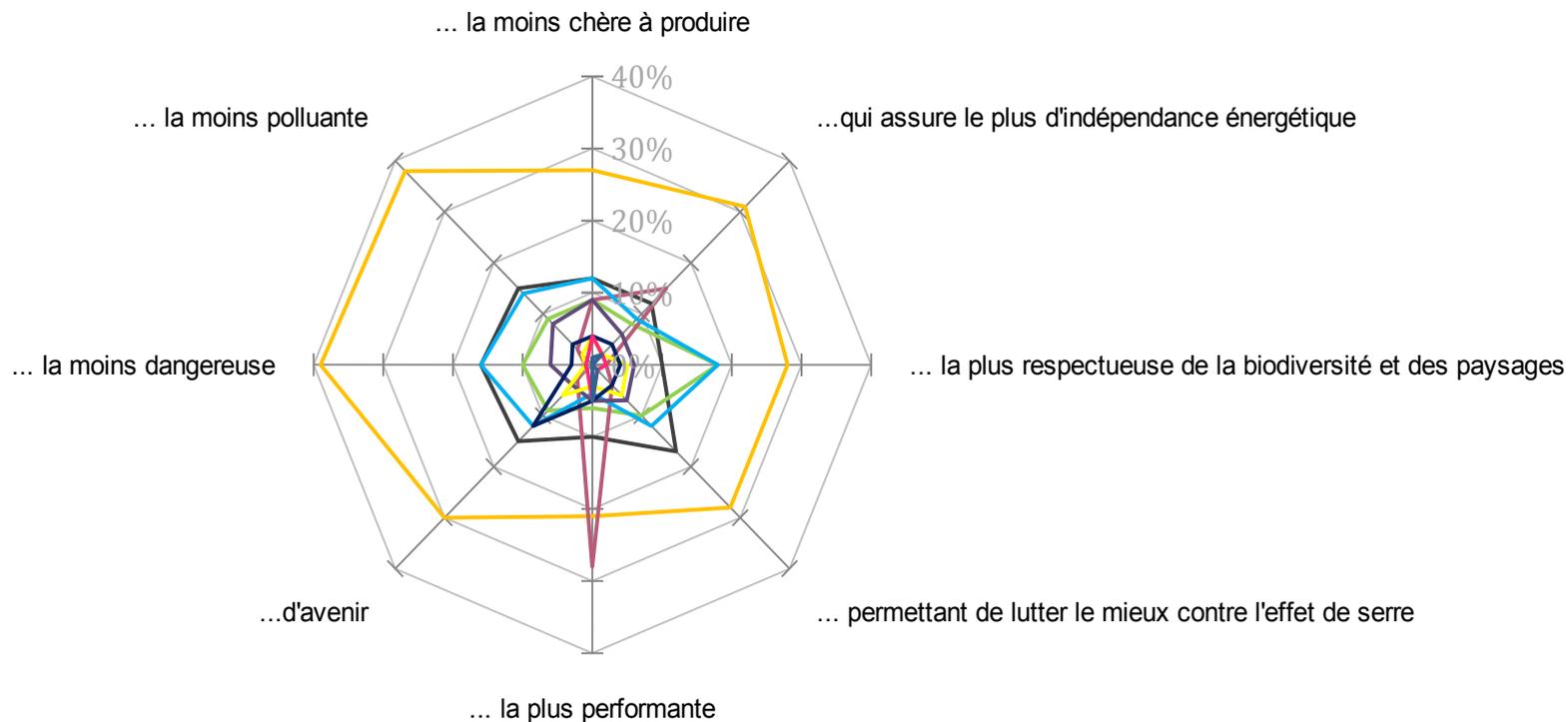
Figures 1 et 2 : Parmi les énergies que je vais vous citer, quelle est celle qui correspond le mieux à chacune des qualités suivantes ?

Deux formulations ont été testées pour l'énergie biomasse, une première faisant référence à l'énergie biomasse produite à partir du bois, une seconde faisant référence aux biogaz, biocarburants. Chaque formulation a été testée auprès de la moitié de l'échantillon.

Les deux graphiques en radar qui suivent permettent de visualiser les qualités que les Français accordent aux différentes sources d'énergie lorsqu'ils doivent les comparer les unes aux autres.

Le premier intègre l'énergie biomasse issue du bois, le second l'énergie faisant référence aux biogaz et biocarburants.





Hypothèse : Biomasse = bois

Hypothèse : Biomasse = biogaz, biocarburants

- Energie solaire
- Energie éolienne
- Energie géothermique
- Energie nucléaire

- Energie des mers (énergie des courants et des vagues)
- Energie hydraulique
- Energie biomasse

- Hydrogène
- Gaz
- Pétrole

L'énergie solaire, quelle que soit la formulation utilisée pour l'énergie biomasse, domine sans partage : les scores aux différents qualificatifs sont nettement supérieurs à ceux obtenus par les autres énergies, à l'exception de l'idée de performance encore fortement associée à l'énergie nucléaire. Ainsi, l'énergie solaire est perçue comme étant l'énergie la moins dangereuse, la moins polluante, celle qui assure le plus d'indépendance énergétique ou permet le mieux de lutter contre l'effet de serre mais aussi une énergie d'avenir et la plus respectueuse de la biodiversité et des paysages tout en étant la moins chère à produire. **On observe cependant une tendance des Français à moins l'identifier comme « la meilleure » sur de nombreuses dimensions**, notamment le fait d'être l'énergie de l'avenir ou d'être l'énergie la moins coûteuse (perte de -1 à -7 points excepté sur les notions de pollution et d'indépendance énergétique).

L'énergie éolienne, qui conserve pour autant sa seconde position, perd également du terrain (jusqu'à -4 points) sur de nombreuses dimensions. Elle est de ce fait de plus en plus challengée par **l'énergie des mers qui, elle, est un peu mieux perçue qu'en 2018**. Cette dernière surpasse désormais l'énergie éolienne sur un nouvel aspect lorsque la comparaison intègre l'énergie biomasse issue du bois : le coût de production. A l'instar des vagues précédentes et sans surprise, l'éolien est toujours distancé sur deux notions :

- La performance : de fait son caractère intermittent la dessert sans doute sur cet aspect.
- Le respect de la biodiversité et des paysages.

On observe également une montée en puissance de l'énergie géothermique, quelle que soit l'énergie biomasse testée. Les Français sont plus nombreux qu'auparavant à la considérer notamment comme moins dangereuse (+4 points et +3 points selon la formulation testée par rapport à 2018) et plus à même de lutter contre l'effet de serre (+6 et +3 points). Lorsqu'elle est comparée à l'énergie biomasse issue du bois, elle est également davantage perçue comme l'énergie la moins polluante (+5 points). Ses scores en hausse la rapprochent de l'énergie des mers. Toutefois, l'énergie géothermique est moins associée que cette dernière à l'idée d'avenir et elle est encore perçue comme plus dangereuse.

A noter également, l'attrait plus marqué pour l'hydrogène, qui s'il reste encore peu cité voit ses scores augmenter, là encore quelle que soit l'énergie biomasse testée. **Les Français sont notamment plus nombreux à la considérer comme une énergie d'avenir** (12 %, + 4 points).

On observe, in fine, que comparées à l'une ou à l'autre des énergies biomasse, les différentes sources d'énergie testées obtiennent des scores équivalents. **Seules exceptions :**

- **L'énergie nucléaire qui, lorsqu'elle est comparée à l'énergie issue de la combustion du bois est globalement mieux notée** (notamment sur son coût de production ou le fait que ce soit une énergie d'avenir).
- **L'énergie solaire qui, lorsqu'elle est comparée à l'énergie issue de la combustion du bois est globalement moins bien notée** (en particulier sur son niveau de dangerosité et son niveau de pollution).

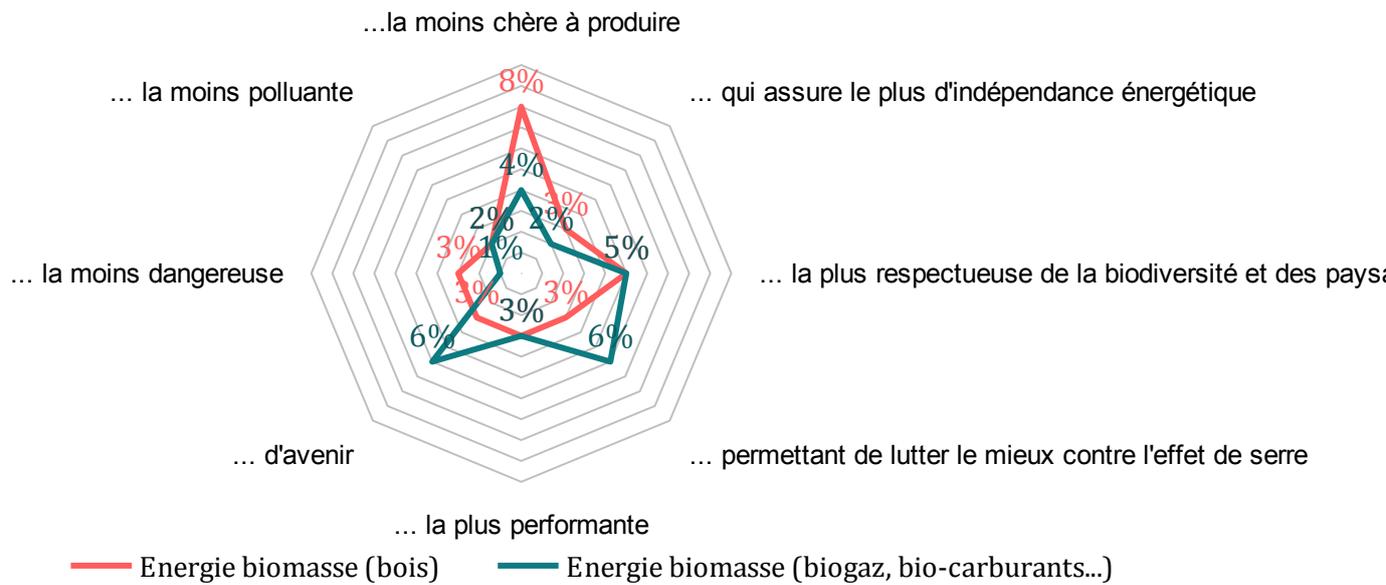


Figure 3 : Comparatif des performances de l'énergie biomasse selon la formulation testée

La distinction réalisée entre les biogaz/biocarburants et la combustion du bois donne à voir **deux représentations distinctes** :

- **Les biogaz et biocarburants apparaissent mieux identifiés pour lutter contre l'effet de serre et comme une énergie d'avenir.**
- **L'énergie issue de la combustion du bois est plus facilement associée à un faible coût de production.**

2.3. Appétence pour les ENR

Tableau 21 : Et vous personnellement, êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout favorable au développement des énergies renouvelables en France ?

	Sous total Favorable	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	Sous total Défavorable	Ne se prononce pas
2014	95 %	53 %	42 %	4 %	1 %
2015	94 %	51 %	43 %	5 %	1 %
2016	94 %	52 %	42 %	4 %	2 %
2017	93 %	50 %	43 %	6 %	1 %
2018	92 %	50 %	42 %	7 %	1 %
2019	94 %	53 %	41 %	5 %	1 %

L'adhésion des Français au développement des énergies renouvelables est très élevée : 94 % y sont favorables et 53 % très favorables. Des chiffres très forts et stables depuis le lancement du baromètre. Cependant, si au global le taux de Français très favorable n'évolue pas, pour certaines populations, déjà très sensibilisées, on observe une intensification notable de l'adhésion : 70 % des sympathisants de gauche sont très favorables (+8 points par rapport à 2018), 79 % des sympathisants EELV (+8 points). **Ainsi les plus convaincus se montrent-ils toujours plus favorables.**

Outre les convictions politiques, d'autres critères semblent fortement influencer sur le niveau d'adhésion au développement des ENR :

- **L'âge** : 16 % des moins de 25 ans et 10 % des moins de 35 ans y sont défavorables contre 4 % des plus de 35 ans.
- **Le niveau d'éducation** : 65 % des détenteurs d'un master y sont très favorables contre 45 % des personnes n'ayant pas le baccalauréat.
- **Les critères socio-économiques** : 63 % des CSP+ sont très favorables à leur développement (contre 48 % des classes populaires) et 62 % des foyers les plus riches (contre 40 % des foyers les plus pauvres).

On constate que les populations les plus réfractaires sont également celles qui comptent le plus grand nombre de personnes peu « connaisseur » des différentes ENR. Le manque d'intérêt pour ces questions semble ainsi s'accompagner d'une mauvaise opinion sur ces solutions.

Tableau 22 : Pour les domaines suivants, pensez-vous qu'il serait possible d'ici une vingtaine d'années de produire quasiment toute l'énergie nécessaire au pays à partir d'énergies renouvelables ?

% Oui	2014	2015	2016	2017	2018	2019
L'habitat et les immeubles de bureau	70 %	75 %	73 %	71 %	67 %	73 %
Les transports (biocarburants, électricité renouvelable)	65 %	69 %	68 %	66 %	64 %	67 %
L'industrie	44 %	49 %	47 %	49 %	47 %	52 %

Après une lente érosion de la confiance des Français envers la capacité des ENR à couvrir les besoins énergétiques de l'immobilier ou des transports, **on observe cette année un soudain regain de confiance** que ce soit pour le secteur de l'immobilier (73 %, +6 points par rapport à 2018) ou celui du transport (67 %, +3 points).

Les déclarations du 26 août à Biarritz du Président de la République **et plus globalement les prises de positions publiques du gouvernement sur le sujet de la transition énergétique tout au long de l'année** ont **possiblement** participé à booster la confiance des Français, interrogés début septembre, en particulier :

- Le "verdissement" de la prime à la conversion "qui bénéficiera à un million de véhicules sur l'ensemble du quinquennat",
- La révision du crédit d'impôt pour la transition énergétique et ses implications en matière d'aides à la rénovation énergétique,
- Ou encore la fermeture de Fessenheim et des quatre dernières centrales à charbon.

Cette dynamique positive touche également le secteur de l'industrie, avec, **pour la première fois depuis 2014, plus d'1 Français sur 2 confiants dans la capacité des ENR à couvrir les besoins de l'industrie** (52 %, +5 points depuis 2018).

Les plus sceptiques se trouvent davantage parmi les plus âgés (54 % des 65 ans et plus contre 38 % des moins de 35 ans), dans les foyers les plus aisés (53 % contre 36 %), chez les plus diplômés (51 % contre 43 % chez les moins diplômés) ainsi que chez les hommes (49 % contre 39 % des femmes).

Par ailleurs, on observe que **plus la taille de la commune dans laquelle ils habitent est grande, plus les Français sont confiants dans la capacité des ENR à couvrir les besoins, tous secteurs confondus** (écarts entre 10 et 17 points entre les habitants de la région parisienne et ceux des communes rurales).

Tableau 23 : Selon vous, quels sont les avantages que procurent les énergies renouvelables ?

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Elles permettent de lutter contre le réchauffement climatique (faibles émissions de CO ₂)	60 %	61 %	59 %	58 %	57 %	61 %
Elles évitent la pollution de l'air, des sols et de l'eau	65 %	64 %	58 %	60 %	56 %	59 %
Elles sont des ressources renouvelables qui seront toujours disponibles	63 %	60 %	59 %	56 %	56 %	56 %
Elles n'ont pas d'impact négatif sur la santé*	39 %	37 %	33 %	36 %	34 %	38 %
Elles évitent des importations d'énergie et le déficit de la balance commerciale	45 %	39 %	38 %	37 %	34 %	34 %
Elles permettent de trouver une utilité aux déchets	38 %	38 %	33 %	34 %	32 %	32 %
Elles soutiennent l'économie et les emplois locaux	38 %	32 %	27 %	27 %	27 %	28 %
Elles garantissent un approvisionnement sécurisé en évitant les tensions géostratégiques	34 %	29 %	28 %	26 %	23 %	28 %
Elles sont moins chères que les autres énergies	20 %	18 %	17 %	20 %	16 %	17 %
Autres	2 %	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %
Ne se prononce pas	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %

* Jusqu'en 2017, l'item était libellé « Elles n'ont pas d'impact sur la santé ».

Les principaux avantages de l'utilisation des ENR pour les Français sont la **lutte contre le réchauffement climatique** (61 %), la **pollution moindre** (59 %) et leur **caractère inépuisable** (56 %). Ce trio de tête est stable dans le temps et se démarquent nettement des autres avantages testés, comme le fait qu'elles n'ont pas d'impact sur la santé (38 %) ou qu'elles évitent des importations d'énergie (34 %), ou encore qu'elles permettent de valoriser des déchets (32 %), de soutenir l'économie locale (28 %) ou d'éviter des tensions géostratégiques (28 %).

Ces différents avantages semblent **convaincre de moins en moins de Français** : pour nombre d'entre eux on observe une chute entre 6 et 11 points entre 2014 et 2019.

Ce sont les jeunes, en particulier, qui se montrent moins prompts à accorder aux ENR ces avantages : entre les moins de 35 ans et les plus de 50 ans les écarts de perception sont conséquents (entre 7 et 13 points d'écart selon l'avantage évalué, seul celui se rapportant au prix convainc aussi bien les plus jeunes que les plus âgés).

Trois autres populations se caractérisent par un scepticisme marqué :

- **Les foyers les plus modestes.**
- **Les habitants du Nord Est.**
- Et en toute logique les personnes **peu touchées par la cause écologique.**

Tableau 24 : Selon vous, quels sont les inconvénients que présentent les énergies renouvelables ?

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
L'investissement est trop élevé	60 %	56 %	51 %	50 %	47 %	50 %
Certaines ne permettent pas une énergie disponible en permanence, car elles sont intermittentes*	39 %	38 %	37 %	36 %	43 %	47 %
Elles ont un faible rendement**	47 %	43 %	43 %	39 %	34 %	37 %
Elles ne sont pas vraiment écologiques (matériaux et énergie utilisés pour leur fabrication)	24 %	26 %	24 %	23 %	27 %	33 %
Elles ont des impacts négatifs sur les paysages et sur la biodiversité***	37 %	34 %	30 %	31 %	34 %	31 %
Le coût de fonctionnement est trop élevé à long terme	27 %	26 %	25 %	23 %	23 %	27 %
Elles sont sources de bruit	15 %	16 %	16 %	16 %	16 %	19 %
Autres	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %	1 %
Ne se prononce pas	2 %	2 %	3 %	4 %	2 %	2 %

* Jusqu'en 2018, l'item était libellé « Elles ne permettent pas une énergie disponible en permanence, intermittence ».

** Jusqu'en 2018, l'item était libellé « Elles ont un faible rendement, production plus faible que les autres énergies ».

*** Les années précédentes, l'item était libellé « Elles ont des impacts sur les paysages et sur la biodiversité ».

Au-delà d'être de moins en moins convaincus par les arguments en faveur des ENR, les Français sont également **de plus en plus nombreux à recenser de nombreux inconvénients**, ceux-ci progressent de 3 à 6 points depuis la dernière vague. Seule exception : l'impact sur les paysages et la biodiversité, moins évoqué cette année (31 %, - 3 points par rapport à 2018).

Les principaux inconvénients restent la **mise de départ, jugée trop élevée, qu'elle nécessite** (50 %, +3 points), le **caractère intermittent** de la production de certaines d'entre elles (47 %, +4 points), et la **faiblesse projetée de leur rendement** (37 %, + 3 points).

Malgré cette tendance à davantage critiquer les ENR, **on constate que les inconvénients se rapportant à la qualité du ROI (investissement, rendement) restent bien en-deçà des résultats des premières consultations (respectivement -10 points et -10 points).**

A contrario, **un désavantage, jusque-là encore peu rapporté, progresse tout particulièrement avec désormais 1 Français sur 3 qui l'évoque : le fait que les matériaux et énergies utilisés pour la fabrication des installations les rendent « pas vraiment écologiques »** (+6 points depuis 2018 et +9 points depuis 2014). Les récents débats autour de l'installation des éoliennes, des « terres rares » nécessaires à la production des panneaux solaires et des éoliennes ou encore de l'utilisation controversée de l'huile de palme pour produire des bio-carburants participent sans doute à la montée en puissance de cette défiance.

Les Français âgés de 50 ans et plus et les populations les plus robustes sur le plan économique (les plus diplômés, ceux ayant les revenus les plus confortables), **qui étaient pourtant parmi les plus enthousiastes vis-à-vis du développement des ENR ou de leurs avantages sont aussi plus critiques** notamment vis-à-vis de l'intermittence, du faible rendement et de la pollution qu'elles génèrent (à la fabrication/installation, sur la biodiversité et les paysages) : on compte entre 6 et 13 points d'écart entre les personnes âgées de 50 ans et plus et les moins de 35 ans. Les hommes également sont plus facilement critiques.

Contrairement à ce que l'on pouvait observer en 2018, le fait d'avoir de la sympathie pour les mouvements écologistes façonne nettement le regard que l'on pose sur les différents inconvénients. **Moins l'on se sent proche de ces mouvements plus l'on est critique** (on compte entre 3 et 20 points d'écart entre ceux déclarant avoir beaucoup de sympathie pour les mouvements écologiques, et ceux déclarant ne pas en avoir du tout). Seuls l'inconvénient lié à l'intermittence de la production est plus relevé par les sympathisants du mouvement que par ceux qui n'ont aucune sympathie pour celui-ci.

Tableau 25 : Et selon vous, quelle énergie renouvelable, la France devrait-elle développer en priorité ?
En premier ? Et en deuxième ?

% Cumulé (en premier et en deuxième)	2018	2019	% Cumulé (en premier et en deuxième)	2018	2019
L'énergie solaire	63 %	55 %	L'énergie solaire	60 %	60 %
L'énergie géothermique	26 %	36 %	L'énergie des mers	39 %	38 %
L'énergie éolienne	36 %	36 %	L'énergie éolienne	36 %	36 %
L'énergie des mers	40 %	32 %	L'énergie géothermique	26 %	28 %
L'énergie hydraulique	22 %	25 %	L'énergie hydraulique	18 %	19 %
L'énergie biomasse (bois)	7 %	11 %	L'énergie biomasse (biogaz, bio-carburants)	19 %	18 %
Ne se prononce pas	2 %	2 %	Ne se prononce pas	1 %	1 %

Perçue comme l'énergie recensant le plus de qualités, c'est tout naturellement que les Français souhaitent voir se développer l'énergie solaire avant toute autre ENR. Cette année encore elle est en tête, quel que soit le type d'énergie biomasse testée.

En revanche, là aussi, lorsque l'énergie issue de la combustion du bois fait partie de la liste, le solaire séduit moins (55 %, -8 points par rapport à 2018).

Deux autres effets nets de la comparaison à l'énergie issue du bois : le succès de l'énergie géothermique qui se place en seconde position avec l'éolien (36 %, +10 points par rapport à 2018) et le recul de l'énergie des mers (32 %, -8 points) qui perd sa deuxième position.

Les énergies hydrauliques et biomasses sont toujours en queue de tableau. Toutefois on observe que l'énergie biomasse issue du bois gagne en attractivité (11 %, +4 points), sans pour autant égaler celle des biogaz et bio-carburants (18 %).

Quels que soit les profils de répondant, le solaire est LA première énergie à développer.

Le succès grandissant de l'énergie géothermique, observé dans l'hypothèse biomasse=bois, se ressent davantage dans les communes rurales (44 % contre 36 % au global), chez les plus diplômés (53 % contre 22 % des moins diplômés) ou dans les foyers les plus aisés (40 % contre 26 % des foyers les plus modestes). Si l'appétence est moins marquée lorsqu'on la compare à l'énergie biomasse = biogaz, biocarburants, les mêmes profils se montrent également plus désireux de voir l'énergie géothermique se développer.

Tableau 26 : Quel pourcentage de votre budget énergie seriez-vous prêt à mettre en plus pour passer d'une énergie classique à une énergie renouvelable ?

Question ouverte numérique.

	Sous total Prêt à payer plus cher	Je ne veux pas payer plus cher	En moyenne, seraient prêts à ajouter à leur budget énergie...
2014	66 %	34 %	9,6 %
2015	74 %	25 %	11,3 %
2016	66 %	31 %	11,7 %
2017	65 %	31 %	9,4 %
2018	65 %	32 %	10,2 %
2019	64 %	32 %	11,8 %

Deux tiers des Français seraient prêts à payer plus cher pour passer d'une énergie classique à une énergie renouvelable (64 %). C'est un **taux important et étonnamment stable** pour une année marquée par le mouvement des Gilets Jaunes et son rejet de la taxe sur les produits énergétiques TICPE (qui devait entraîner l'augmentation du prix des carburants).

A contre-courant de ce mouvement, on constate que les **Français prêts à payer plus chers pourraient envisager d'augmenter en moyenne de 11,8 % leur facture énergétique.** C'est la moyenne la plus haute enregistrée depuis 2014. A travers ce paradoxe, semble se dessiner **le besoin pour les Français d'être « celui qui décide »** d'augmenter sa facture énergétique et ainsi d'être acteur de cette transition, plutôt que de la subir ou d'en être spectateur.

Les **jeunes de moins de 35 ans, cette année encore, sont davantage motivés à passer aux ENR** et prêts à y mettre le prix (72 % contre 62 % des plus de 35 ans avec en moyenne une augmentation de 15,3 % de leur facture). Un résultat en contraste avec leur enthousiasme mesuré pour le développement des ENR en France.

Les **populations les plus robustes sur le plan économique** se montrent aussi plus disposées à dépenser plus pour une énergie plus propre : 76 % des personnes les plus diplômés (contre 58 % des personnes les moins diplômés), 75 % des CSP+ (contre 67 % des CSP-).

Comme l'année dernière nous n'observons pas de différences marquantes selon le type de résidence (maison ou appartement) ou le statut locatif (propriétaire ou locataire).

Tableau 27 : Pensez-vous que la production locale d'énergie renouvelable, même si elle coûte un peu plus cher, est très souhaitable, plutôt souhaitable, plutôt pas souhaitable, pas souhaitable du tout :

	Sous total Souhaitable	Très souhaitable	Plutôt souhaitable	Sous total Pas souhaitable	Ne se prononce pas
2014	90 %	28 %	62 %	9 %	1 %
2015	90 %	27 %	63 %	9 %	1 %
2016	89 %	29 %	60 %	10 %	1 %
2017	86 %	23 %	63 %	13 %	1 %
2018	85 %	26 %	59 %	13 %	2 %
2019	86 %	28 %	58 %	12 %	2 %

Le souhait d'une production locale d'énergie renouvelable même à un coût un peu plus élevé bénéficie toujours d'un soutien massif puisque 86 % des Français pensent que cela est souhaitable, dont 28 % très souhaitable.

Les plus enthousiastes se comptent là encore parmi les **populations les plus robustes sur le plan économique** (41 % des plus diplômés pensent que cela serait très souhaitable, contre 21 % des moins diplômés ; 39 % des CSP+ pensent que ce serait souhaitable, face à 21 % des CSP-) et les **personnes ayant des convictions marquées à gauche** (58 % des sympathisants EELV et 41 % des sympathisants de gauche).

Dans une moindre mesure les sympathisants LREM également sont plus nombreux (35 %), surtout en comparaison aux sympathisants des mouvements de droites (20 %). Les participants déclarant ne pas avoir d'affinité politique sont pour leur part moins nombreux à souhaiter une production locale d'énergie renouvelable (21 %).

Tableau 28 : Seriez-vous prêt à soutenir le développement des énergies renouvelables dans votre région en plaçant une partie de votre argent dans des projets avec une rentabilité correcte ?

	Sous total Oui	Oui, certainement	Oui, probablement	Sous total Non	Ne se prononce pas
2014	51 %	9 %	42 %	48 %	1 %
2015	60 %	10 %	50 %	39 %	1 %
2016	58 %	9 %	49 %	41 %	1 %
2017	56 %	7 %	49 %	43 %	1 %
2018	54 %	7 %	47 %	44 %	2 %
2019	57 %	9 %	48 %	41 %	2 %

S'ils sont très nombreux à souhaiter une énergie locale et propre, nettement moins pourraient envisager de soutenir des projets régionaux de développement des ENR. **57 % pourraient placer une partie de leur épargne dans ces projets.** Toutefois, **c'est davantage qu'en 2018 (+3 points).**

La propension à envisager ce type de placement est très variable, elle est fonction principalement :

- De **critères socio-économiques** : tout naturellement le niveau d'aisance influe. Plus on dispose de revenus discrétionnaires important et plus l'on est serein sur le marché de l'emploi, plus dégager des fonds pour investir est envisageable. 67 % des foyers les plus aisés, 68 % des CSP+ et 70 % des plus diplômés sont prêts à placer une partie de leur argent dans ce type de projet.
- De critères **idéologiques** : c'est le cas également très massivement chez les sympathisants EELV (85 %) et moins nettement des sympathisants de parties de gauche et de LREM (respectivement 71 % et 70 %).

En revanche, ni l'âge ni le lieu de résidence n'apparaissent comme des critères décisifs dans la propension à envisager ce type de placement ou le montant que l'on est prêt à y mettre, contrairement à ce que nous pouvions observer en 2018.

La progression du nombre de Français prêts à investir dans les ENR locales s'accompagne d'une volonté plus marquée de placer 500 € ou plus dans ce type de projet : 31 %, soit une hausse de 3 points par rapport à 2018.

Parmi les Français prêts à investir 500 euros ou plus, une population inattendue se démarque : les personnes n'ayant pas de sympathie pour les mouvements écologistes, 41 % d'entre eux seraient prêt à placer plus de 500 euros dans des projets de ce type à rentabilité correcte (contre 27 % des personnes très proches de ces mouvements). **Ainsi la rentabilité assurée constitue-t-elle un vrai levier d'adhésion à ce type de projet, même au près des personnes rejetant la cause écologique.**

On observe également que les hommes, plus facilement que les femmes, se projettent dans ce type de placement (64 % contre 53 % des femmes) et pourraient envisager d'investir des sommes importantes (41 % pourraient placer 500 euros ou plus contre 19 % des femmes).

Tableau 29 : Pourquoi seriez-vous prêt à soutenir le développement des ENR dans votre région ?
A ceux qui accepteraient de soutenir de tels projets (57 %).

Une seule réponse possible.

	2015	2016	2017	2018	2019
Pour préserver notre planète, l'environnement (diminution de la pollution, du réchauffement climatique)	20 %	23 %	26 %	28 %	26 %
Pour l'avenir, les futures générations, pour tous	20 %	18 %	20 %	18 %	17 %
Parce que c'est en accord avec mes convictions	14 %	15 %	11 %	10 %	14 %
Pour faire des économies, être indépendant énergétiquement	14 %	15 %	12 %	13 %	10 %
Pour faire un bon placement, avoir une rétribution en retour	13 %	13 %	10 %	10 %	9 %
Pour soutenir les initiatives au niveau local et conserver les revenus générés par ces projets sur le territoire*	6 %	7 %	8 %	10 %	9 %
Parce que c'est bien, utile, nécessaire de participer	7 %	4 %	6 %	7 %	9 %
Par intérêt scientifique, pour la recherche, pour faire avancer le développement des énergies renouvelables	6 %	5 %	6 %	4 %	5 %
Ne se prononce pas	-	-	1 %	-	1 %

* Avant 2017, cet item était libellé : « Pour soutenir les initiatives au niveau local ».

Les motivations à soutenir ce type de projet sont extrêmement diverses. Pour 1 Français sur 4, la motivation principale c'est de **préserver la planète et l'environnement** (26 %). Plus en retrait (9 points derrière), le principe d'agir pour les générations futures arrive en deuxième position (17 %). Ces deux principales motivations perdent du terrain cette année (respectivement -2 et -1 points) au profit de motivations plus personnelles mais toujours orientées vers le collectif : le fait que ce soit en accord avec ses convictions (14 %, +4 points depuis 2018) et le fait que l'on trouve cela bien, utile, nécessaire de participer (9 %, +2 points).

Un autre type de motivation régresse : les logiques économiques. Ainsi l'objectif de faire des économies (10 %, -3 points depuis 2018 et -4 points depuis 2014) ou d'obtenir de bons dividendes (9 %, -1 point et -4 points) sont de moins en moins cités.

Au sein de cette population prête à soutenir ce type de projet, deux types de profils se dégagent :

- Les **convaincus** du bien-fondé de ces projets, plus orientés vers les bénéfices pour le collectif. Ceux-ci sont davantage représentés chez :
 - Les populations **les plus robustes sur le plan économique** : les plus diplômées (24 % feraient ce type de placement parce que c'est en accord avec ses convictions contre 4 % des moins diplômés) et les catégories socio-professionnelles les plus aisées (19 % contre 11 % des CSP-).
 - Les personnes **ayant beaucoup de sympathie pour les mouvements écologistes** (34 % le ferait pour préserver la planète, 24 % par ce que c'est en accord avec leurs convictions).
- Les **pragmatiques**, de moins en moins nombreux, motivés par les économies à la clé ou le rendement du placement :
 - Les sympathisants du parti des Républicains et du Rassemblement national sont davantage motivés par la possibilité de faire des économies que cela pourrait représenter à moyen terme (respectivement 17 % et 20 % contre 10 % au global).
 - Les personnes ayant peu ou pas du tout de sympathie pour les mouvements écologistes et les personnes peu diplômées sont plus nombreuses à envisager ce type de placement pour son rendement (respectivement 19 % et 14 %, contre 9 % au global).

Tableau 30 : Savez-vous si dans votre région il existe une possibilité pour les habitants de participer financièrement à des projets de développement des énergies renouvelables ?

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Oui	9 %	6 %	10 %	7 %	6 %	8 %

Si la majorité des Français est prête à investir, **le passage à l'action concrète est enrayé par un défaut de notoriété des projets de développement des énergies renouvelables ouverts à la participation financière des habitants** dans les régions. Ceux-ci sont connus par seulement 8 % des Français. Pourtant, « entre 2014 et 2017, le nombre de projets citoyens a triplé dans 7 régions »⁵. La connaissance de ces dispositifs est plus élevée chez les CSP+ (14 %) et les partisans d'EELV (15 %) et étonnamment parmi les habitants du Nord-Est (11 %), région dans laquelle le site « energie-partagee.org » recense nettement moins de projets.

72 % des personnes ayant entendu parler de tels projets sont dans l'incapacité de citer l'organisme qui les propose. Cette méconnaissance est en hausse continue : + 29 points depuis 2014. L'ADEME et EDF/ERDF sont identifiés par 4 % des répondants, des taux stables par rapport à 2018.

⁵ Source : ADEME. Guide « Collectivités, parties prenantes des projets d'énergies renouvelables participatifs et citoyens, du soutien à la maîtrise, comment faire », édité en janvier 2017.

Tableau 31 : Pourquoi ne seriez-vous pas prêt à soutenir le développement des ENR dans votre région ?
A ceux qui n'accepteraient pas de soutenir de tels projets (44 %).

Une seule réponse possible.

	2015	2016	2017	2018	2019
Je n'ai pas les moyens / c'est trop coûteux	34 %	31 %	36 %	35 %	36 %
Je donne assez à l'Etat	16 %	17 %	17 %	14 %	15 %
Ce n'est pas mon rôle mais celui de l'Etat, des collectivités territoriales ou des industries polluées	20 %	20 %	17 %	15 %	13 %
Je n'ai pas confiance	6 %	7 %	6 %	7 %	7 %
Je suis trop âgé	4 %	7 %	4 %	7 %	7 %
Je ne suis pas intéressé	5 %	4 %	5 %	6 %	6 %
C'est trop risqué	4 %	4 %	4 %	5 %	5 %
Le secteur n'est pas assez au point, pas assez d'information aux citoyens	4 %	4 %	3 %	4 %	5 %
Ce n'est pas rentable	2 %	2 %	2 %	3 %	3 %
J'ai peur d'investir en temps de crise	4 %	2 %	4 %	2 %	1 %
Autres	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %
Ne se prononce pas	-	-	1 %	1 %	1 %

Lorsque l'on ne souhaite pas investir dans des projets de développement des ENR en local c'est avant tout parce que cela n'est pas possible : **36 % évoquent le manque de moyens à disposition pour réaliser un placement.**

Cette proportion, en toute logique, est plus élevée dans les foyers les plus pauvres (47 %) et notamment dans les foyers ayant des revenus mensuels inférieurs à 1000 euros (56 %). C'est aussi une raison davantage rapportée par les personnes ayant beaucoup de sympathie pour les mouvements écologistes (49 %) et les habitants du Sud Est (46 %).

Plus en retrait, les Français qui ne souhaitent pas faire ce type de placement invoquent des motifs plus « contestataires ».

- 15 % estiment qu'ils donnent déjà suffisamment à l'Etat. Aucune population ne se démarque.
- Dans des proportions similaires d'autres estiment que ce n'est pas leur rôle mais celui de l'Etat ou des pollueurs (13 %). Cette raison, cependant, apparaît de moins en moins audible : en 5 vagues elle a perdu 7 points.

Pour le reste, c'est essentiellement la crainte pour 18 % de « perdre de l'argent » (« je n'ai pas confiance », « c'est trop risqué », « ce n'est pas assez au point », « j'ai peur d'investir en temps de crise ») ou du moins pour 10 % de « ne pas s'y retrouver » (« je suis trop âgé », « ce n'est pas rentable ») qui président à leur choix. Ainsi, rassurer sur la prise de risque apparaît comme une piste intéressante pour convertir ces Français.

Cet enthousiasme pour les projets locaux s'accompagne-t-il d'une bienveillance à l'égard de potentielles installations de productions d'ENR près de chez eux ? Les Français, cohérents, sont globalement de plus en plus nombreux à accepter l'idée de vivre à proximité d'une installation de ce type.

Tableau 32 : Accepteriez-vous qu'une ou plusieurs installations solaires soient installées à proximité de chez vous ?

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Sous total Oui	93 %	91 %	90 %	89 %	90 %	89 %
<i>Sous total installation sur le sol</i>	42 %	43 %	40 %	42 %	42 %	42 %
Oui, même si leur taille atteint l'équivalent de 2 terrains de foot	28 %	31 %	27 %	27 %	29 %	26 %
Oui, mais seulement si leur taille ne dépasse pas celle d'un terrain de tennis	14 %	12 %	13 %	15 %	13 %	16 %
<i>Sous total installation sur les toits et/ou façades</i>	51 %	48 %	50 %	47 %	48 %	47 %
Oui, mais seulement s'il s'agit d'installations sur les toits ou les façades des grands bâtiments comme les centres commerciaux, les entrepôts, les gymnases, les hôpitaux	41 %	39 %	37 %	35 %	36 %	33 %
Oui, mais seulement s'il s'agit de petites installations sur les habitations	10 %	9 %	13 %	12 %	12 %	14 %
Non, quelle que soit la taille ou le lieu des installations	6 %	7 %	8 %	9 %	9 %	9 %
Non, ou sous certaines conditions	71 %	67 %	71 %	71 %	70 %	72 %
Ne se prononce pas	1 %	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %

Près de 9 Français sur 10 accepteraient l'installation de panneaux solaires à proximité de leur lieu de vie (89 %). Malgré une image de l'énergie solaire en retrait et notamment perçue comme moins innovante et plus coûteuse qu'en 2018, ce taux reste relativement stable et nettement plus élevé que pour tous les autres types d'installation.

Cependant, il apparaît que les Français soient de **moins en moins prêts à habiter près d'installations d'envergure** :

- 26 % (-3 points depuis 2018) accepteraient que l'installation atteigne la taille de 2 terrains de foot et plus globalement 63 % posent des conditions de taille et de lieu d'installation (+2 points depuis 2018).
- 14 % plébiscitent les installations les plus petites possibles et implantées sur les habitations (+4 points en 6 vagues).

Tableau 33 : Pourquoi n'accepteriez-vous pas que toute taille d'installation solaire soit installée à proximité de chez vous ?

A ceux qui n'accepteraient pas toute taille d'installation (72 %)

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
La priorité doit être donnée à d'autres usages des sols et des surfaces des bâtiments (agriculture, loisirs, végétalisation)	58 %	63 %	59 %	67 %	65 %	64 %
Pas esthétique / nuit au paysage	44 %	40 %	38 %	35 %	39 %	36 %
Autre	10 %	9 %	8 %	5 %	7 %	5 %
Ne se prononce pas	1 %	1 %	4 %	2 %	2 %	3 %

64 % des personnes opposées aux projets d'installation de panneaux solaires de toute taille estiment que la priorité doit être donnée à d'autres usages des sols et des surfaces des bâtiments (agriculture, loisirs, végétalisation).

Alors que précédemment, un clivage marqué s'observait entre les habitants de zones denses et les habitants de zones rurales, cette année aucune distinction nette n'apparaît. La seule population se démarquant, ce sont les jeunes âgés entre 18 et 24 ans (78 % estiment que la priorité doit être donnée à d'autres usages).

En seconde position c'est le caractère inesthétique de ces installations qui constitue un frein (36 %).

On observe que **de moins en moins de Français adhèrent à cet argument** : - 8 points en 6 vagues. Après un sursaut en 2018, le taux poursuit cette année sa régression.

Les plus sensibles à l'esthétique sont davantage représentés chez les personnes n'ayant aucune sympathie pour les mouvements écologistes (46 % contre 36 % au global).

Tableau 34 : Il est possible de produire de l'hydrogène à partir d'électricité renouvelable. Accepteriez-vous qu'une telle installation soit installée à moins d'un kilomètre de chez vous ?*

	Sous total Oui	Oui, certainement	Oui, probablement	Sous total Non	Non, probablement pas	Non, certainement pas	NSP
2014	49 %	11 %	38 %	50 %	34 %	16 %	1 %
2015	50 %	9 %	41 %	48 %	35 %	13 %	2 %
2016	46 %	8 %	38 %	52 %	33 %	19 %	2 %
2017	55 %	12 %	43 %	42 %	29 %	13 %	3 %
2018	56 %	11 %	45 %	42 %	27 %	15 %	2 %
2019	65 %	15 %	50 %	33 %	22 %	11 %	2 %

* Jusqu'en 2016, l'intitulé de la question ne comprenait pas la précision « Il est possible de produire de l'hydrogène à partir d'électricité renouvelable ».

* Jusqu'en 2017, la question était libellée « Q38 Accepteriez-vous qu'une installation de production d'hydrogène soit installée à moins d'un kilomètre de chez vous ? ».

Les Français étaient déjà, nous l'avons vu, plus enclins cette année à considérer l'hydrogène comme l'énergie de l'avenir. Lorsqu'on leur demande s'ils seraient prêts à voir des installations de **production d'hydrogène à proximité de chez eux, on assiste à un véritable bond de l'adhésion avec 65 % des Français qui y seraient favorables** (+9 points depuis 2018). La part de Français qui l'envisage avec plus de certitude augmente également de 4 points et atteint 15 %.

Cet été l'Agence internationale de l'énergie publiait un rapport vantant les mérites de l'hydrogène et insistant sur son rôle clé dans la transition énergétique dans le cadre du G20. Ce coup de projecteur aura **peut-être** eu une incidence sur ce nouvel attrait pour l'hydrogène.

Tableau 35 : Accepteriez-vous qu'un parc de 5 à 10 éoliennes soit installé à moins d'un kilomètre de chez vous ?

	Sous total Oui parmi les répondants concernés	Sous total Oui	Sous total Non	Je ne suis pas concerné, il n'y a que des habitations à moins d'un kilomètre de chez moi	Ne se prononce pas
2014	59 %	47 %	32 %	21 %	-
2015	58 %	46 %	32 %	21 %	1 %
2016	59 %	45 %	30 %	24 %	1 %
2017	57 %	43 %	31 %	25 %	1 %
2018	58 %	43 %	30 %	26 %	1 %
2019	60 %	45 %	28 %	26 %	1 %

Comparativement les Français sont moins nombreux à accepter l'installation d'un parc éolien près de chez eux. Toutefois si l'on se concentre sur les Français pour lesquels cela pourrait effectivement être le cas (qui ne sont pas entourés d'habitations), le taux d'adhésion se rapproche de celui concernant les installations de production d'hydrogène : 60 %.

Ce taux tend à augmenter sensiblement depuis 2017 (+3 points) et atteint pour la première fois le seuil des 60 %.

Tableau 36 : Pourquoi n'accepteriez-vous pas qu'un parc de 5 à 10 éoliennes soit installé à moins d'un kilomètre de chez vous ?

A ceux qui n'accepterait pas ce type d'installation (28 %).

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
A cause du bruit	77 %	75 %	72 %	73 %	75 %	74 %
Pas esthétique / nuit au paysage	68 %	54 %	64 %	56 %	57 %	56 %
Dangereux pour les oiseaux	27 %	26 %	24 %	26 %	35 %	31 %
Autre	14 %	13 %	10 %	9 %	5 %	8 %

Les nuisances sonores demeurent la principale raison de s'opposer à l'installation d'un parc éolien, soulignées par les trois quarts des réfractaires (74 %). La question de l'esthétique est stable depuis 3 vagues avec 56 % des réfractaires qui l'évoquent. Quant à celle de la dangerosité pour les oiseaux, après une forte progression en 2018, cette considération tend à être moins partagée : moins d'1 Français sur 3 la cite (31 %, - 4 points depuis 2018).

Tableau 37 : Accepteriez-vous qu'une installation de méthanisation soit installée à moins d'un kilomètre de chez vous ?

	Sous total oui concernés	Sous total Oui	Sous total Non	Je ne suis pas concerné, il n'y a que des habitations à moins d'un kilomètre de chez moi	Ne se prononce pas
2014	43 %	33 %	42 %	24 %	-
2015	45 %	34 %	39 %	25 %	2 %
2016	47 %	34 %	36 %	28 %	2 %
2017	47 %	35 %	37 %	26 %	2 %
2018	49 %	35 %	35 %	29 %	1 %
2019	56 %	41 %	30 %	27 %	2 %

Les Français se montrent également plus enclins à accepter l'idée d'une installation de méthanisation à proximité de chez eux : 56 % des Français n'étant pas entourés d'habitation pourraient l'envisager.

Depuis 2014, ce taux ne cesse d'augmenter (+13 points). Le bond est spécifiquement conséquent cette année (+7 points depuis 2018).

Tableau 38 : Pourquoi n'accepteriez-vous pas qu'une installation de méthanisation soit installée à moins d'un kilomètre de chez vous ?

A ceux qui n'accepterait pas ce type d'installation (30 %).

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
A cause des odeurs	72 %	63 %	68 %	63 %	66 %	68 %
A cause des risques de combustion et d'explosion	55 %	48 %	44 %	40 %	45 %	45 %
A cause des risques biologiques	36 %	29 %	26 %	31 %	29 %	28 %
Nuisances sonores	22 %	14 %	18 %	17 %	28 %	21 %
Génère du trafic routier	28 %	25 %	22 %	22 %	26 %	21 %
Pas esthétique / nuit au paysage	17 %	12 %	13 %	18 %	14 %	12 %
Autre	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %
Ne se prononce pas	-	1 %	-	1 %	1 %	1 %

Il s'agit encore cependant du type d'installation recueillant le moins d'avis favorable.

Les réfractaires le sont principalement pour les **nuisances olfactives** qu'ils y associent. 68 % des Français citent cette appréhension. C'est une crainte plus présente chez les propriétaires (72 % d'entre eux les redoutent contre 57 % des locataires). Elle est moins partagée, en revanche, parmi les personnes ayant beaucoup de sympathie pour les mouvements écologistes (52 %).

Viennent ensuite **les risques de combustion et d'explosion** dont la crainte à leur égard touche 45 % des Français. Les habitants du Nord-Ouest, davantage que les autres, redoutent ce type de risque (54 %).

Les appréhensions relatives aux **risques biologiques**, aux **nuisances sonores** et au **trafic routier engendré** recueillent respectivement 28 %, 21 % et 21 % des suffrages. Sur ces derniers aspects, après de fortes évolutions en 2018, nous retrouvons cette année des taux comparables aux années précédentes.

On observe peu de disparités de perception vis-à-vis de ces différents inconvénients selon les profils si ce n'est autour de l'impact sur le trafic routier. Celui-ci inquiète davantage les hommes (27 % contre 17 % pour les femmes), les répondants âgés de plus de 50 ans (28 % contre 16 % pour les moins de 35 ans), les propriétaires (25 % contre 15 % pour les locataires) et les foyers les plus aisés (29 % contre 18 % pour les moins aisés).

Un profil socio-économique favorable à ces différents types d'installation se démarque : les hommes (à l'exception des installations éoliennes et solaires), les plus diplômés, les CSP+ et le plus souvent les foyers les plus aisés (à l'exception des installations éoliennes et de méthanisation) sont davantage prêts à les voir s'installer près de chez eux.

D'autres critères, propres aux convictions politiques, jouent un rôle également : les sympathisants de gauche et d'EELV et les personnes ayant beaucoup de sympathie pour les mouvements écologistes sont nettement plus favorables.

En revanche, la localisation géographique semble peut importer dans l'adhésion à ces différentes installations, à l'exception des panneaux solaires très plébiscités par les habitants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (respectivement 31 % et 34 % contre 26 % au global ne poseraient aucune condition à l'installation de panneaux solaires à proximité de chez eux).

Tableau 39 : Vous nous avez dit que vous étiez contre au moins une des quatre installations dont nous venons de parler (l'éolien, le solaire de toute taille, la méthanisation, l'hydrogène). Pour chacun de ces types d'installation, est-ce que vous modifieriez votre position avec une contrepartie financière individuelle ou collective (indemnité, tarif préférentiel ou avantage à la commune) ?

A ceux qui s'étaient opposés à l'installation.

% Modifierait sa position	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Des installations solaires de toutes tailles	50 %	47 %	52 %	53 %	45 %	51 %
Un parc de 5 à 10 éoliennes	18 %	18 %	19 %	15 %	15 %	17 %
Une installation de méthanisation	10 %	12 %	14 %	11 %	13 %	13 %
Une installation de production d'hydrogène	-	13 %	15 %	13 %	11 %	13 %

Est-ce qu'une contrepartie financière serait de nature à faire revenir les réfractaires sur leur décision ? La réponse est toujours massivement non pour 3 des 4 types d'installations étudiées : près de 90 % des réfractaires maintiennent leur position concernant l'éolien, la méthanisation ou l'hydrogène même au prix d'une contrepartie financière (respectivement 81 %, 86 % et 85 %).

Les installations solaires tirent leur épingle du jeu avec 51 % des réfractaires à leur installation qui accepteraient de changer d'avis s'ils étaient dédommés. C'est davantage qu'en 2018 (+ 6 points).

Le niveau de précarité, contrairement aux années précédentes, n'influe en rien sur la décision de maintenir sa position (à l'exception des installations de production d'hydrogène).

Si l'on additionne la part de « convertis » grâce à la contrepartie financière, à la part qui se déclarait d'emblée favorable à la présence de panneaux solaires, quelle que soit la taille de l'installation, nous atteignons le score de 63 % d'adhésion sans condition, un score relativement stable dans le temps et comparable aux scores obtenus par les autres types d'installation.

	Adhésion sans condition à l'installation de panneaux solaires (d'emblée favorables + convertis)
2015	63 %
2016	64 %
2017	65 %
2018	61 %
2019	63 %

3. Les attitudes des Français à l'égard de l'énergie à leur domicile

3.1.

3.1. L'usage domestique des ENR

Tableau 40 : Seriez-vous intéressé à produire et auto-consommer votre propre électricité (photovoltaïque), même si elle coûte un peu plus chère ?

	Sous total Oui	Pour devenir autonome à 100 %	Pour couvrir plus de la moitié de ma consommation	Pour couvrir moins de la moitié de ma consommation	Non Intéressé	NSP
2016	63 %	25 %*	28 %*	10 %	36 %	1 %
2017	65 %	30 %	26 %**	9 %	34 %	1 %
2018	66 %	30 %	27 %	9 %	33 %	1 %
2019	68 %	31 %	27 %	10 %	30 %	2 %

* En 2016, ces deux items étaient libellés « pour couvrir... de mes besoins ». / ** En 2017, cet item était libellé « Oui, pour couvrir au moins la moitié de ma consommation ».

Un autre type de projet impliquant l'installation de panneaux solaires séduit sensiblement plus les Français : 68 % serait intéressés par l'autoproduction d'électricité photovoltaïque même si cela devait coûter plus cher. En 3 ans, ce taux a augmenté de 5 points.

31 % des Français souhaiteraient en produire suffisamment pour être autonome à 100 %.

Les plus enthousiastes se comptent parmi les personnes âgées entre 35 et 65 ans (37 % seraient intéressés de pouvoir couvrir 100 % de leurs besoins), les habitants de communes rurales (36 %) et les actifs (37 %). Les personnes se sentant proches d'EELV sont particulièrement motivées par cette perspective (49 %).

Cette année, en revanche, pas de distinction homme-femme, ni même selon les revenus ou la catégorie socio-professionnelle.

Tableau 42 : Selon vous, quels sont les avantages des énergies renouvelables installées à domicile ?

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Economie sur la facture énergétique	66 %	62 %	62 %	61 %	57 %	57 %
Pour être autonome dans sa consommation d'énergie*	-	-	-	50 %	52 %	51 %
Sentiment de faire quelque chose pour protéger l'environnement / la planète	58 %	54 %	47 %	43 %	46 %	48 %
Utilisation saine / non nocive pour la santé	44 %	38 %	36 %	33 %	31 %	33 %
Confort d'utilisation / énergie agréable à utiliser	28 %	27 %	21 %	19 %	20 %	19 %
Investissement intéressant	19 %	19 %	15 %	15 %	15 %	16 %
Accroître la valeur de votre bien immobilier	22 %	19 %	16 %	15 %	17 %	15 %
Autres	3 %	3 %	3 %	2 %	2 %	2 %
Ne se prononce pas	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %

* L'introduction de cet item en 2017 invite à privilégier les comparaisons sur les trois dernières vagues.

Interrogés sur les avantages à disposer d'installations d'ENR à domicile, 57 % des Français évoquent les **économies sur la facture énergétique**. Le désir d'être autonome arrive en seconde position (51 %), suivi de près par le **sentiment** de faire quelque chose pour la planète, un avantage auquel sont sensibles de plus en plus de Français (48 % le citent, +5 points en 3 vagues).

Ce dernier argument est davantage partagé par les **plus diplômés** (61 % contre 42 % des moins diplômés) **et les CSP+** (54 % contre 47 % des CSP-) **pour lesquels il s'agit de l'avantage n°1**. C'est le cas également pour les **sympathisants d'EELV et des partis de gauche** (respectivement 68 % et 61 %).

Les avantages autour de la santé, du confort d'utilisation ou encore des considérations plus « comptables » : la rentabilité de l'investissement ou l'impact sur la valeur de son bien immobilier, parlent à moins d'un Français sur trois (respectivement 33 %, 19 %, 16 %, 15 %).

Les plus jeunes se montrent plus enclins à entrevoir l'intérêt économique à long terme d'une installation à domicile : rentabilité de l'investissement, valeur du bien immobilier renforcée (respectivement 21 % et 19 % des moins de 35 ans contre 14 % des personnes âgées de 35 ans et plus).

Les plus âgés, a contrario, sont plus captés par la réduction immédiate de la facture énergétique (59 % des 35 ans et plus contre 51 % des moins de 35 ans) et le fait d'être autonome (53 % contre 46 %).

Tableau 43 : Avez-vous le projet, dans les 12 prochains mois, d'investir dans une ou plusieurs énergies renouvelables (énergie solaire, bois, géothermie...)?

	Sous total Oui	Oui, certainement	Oui, probablement	Sous total Non	Non probablement pas	Non certainement pas	NSP
2014	14 %	3 %	11 %	85 %	44 %	41 %	1 %
2015	13 %	2 %	11 %	86 %	49 %	37 %	1 %
2016	16 %	3 %	13 %	82 %	41 %	41 %	2 %
2017	17 %	4 %	13 %	82 %	41 %	41 %	1 %
2018	17 %	3 %	14 %	81 %	41 %	40 %	2 %
2019	21 %	4 %	17 %	77 %	40 %	37 %	2 %

Lorsqu'on les interroge sur leurs projets à 12 mois en la matière, 21 % des Français déclarent avoir l'intention d'investir dans une ou plusieurs énergies renouvelables. En progression constante depuis 6 ans, ce taux, à l'occasion de cette vague, augmente fortement (+7 points en 6 vagues et +4 points depuis 2018).

Etrangement le type d'habitation ou le statut locatif ne semble pas jouer un rôle déterminant dans ces projets d'installations.

En revanche, on retrouve une propension plus forte à souscrire à ce type de projets chez :

- Les hommes (25 % contre 18 % des femmes).
- Les moins de 50 ans (26 % contre 17 % des 50 ans et plus).
- Les CSP+ (33 % contre 20 % des CSP-).
- Les sympathisants des partis de gauche et d'EELV (respectivement 30 % et 37 %, contre 23 % pour les sympathisants des partis de droite et 19 % pour ceux du Rassemblement national).

Tableau 44 : Laquelle (ou lesquelles) ?

A ceux qui ont le projet d'investir dans une ou plusieurs énergies renouvelables (21 %).

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Energie solaire photovoltaïque	35 %	33 %	38 %	30 %	43 %	36 %
Energie solaire thermique	23 %	26 %	22 %	19 %	25 %	21 %
Energie éolienne	17 %	19 %	19 %	17 %	12 %	18 %
Géothermie (pompe à chaleur)	14 %	13 %	18 %	15 %	10 %	15 %
Bois	22 %	12 %	15 %	18 %	17 %	13 %
Aérothermie (pompe à chaleur)	11 %	16 %	9 %	7 %	14 %	9 %
Petite hydro-électricité	10 %	12 %	8 %	13 %	9 %	8 %

Pour les Français qui s'apprêtent à investir dans les ENR, le photovoltaïque est toujours l'énergie la plus envisagée : 36 %. Après un bond de ce taux en 2018, nous retrouvons une proportion comparable aux premières mesures.

En seconde position, plus en retrait, c'est également du solaire avec la technologie thermique qui est envisagée (21 %, là aussi le sursaut de 2018 ne se confirme pas).

Eolien et géothermie sont envisagés par moins d'1 Français sur 5 et le bois, l'aérothermie et le petit hydro-électrique par moins d'un Français sur 6. Le bois, qui ces deux dernières années supplantait l'éolien et la géothermie, chute cette année en 5^e position.

Tableau 45 : Pourquoi n'envisagez-vous pas ce type d'achat ?

A ceux qui n'ont pas le projet d'investir dans une ou plusieurs énergies renouvelables (77 %).

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Coût de l'investissement (matériel et installation) trop élevé	44 %	39 %	41 %	37 %	37 %	41 %
Vous êtes locataire	28 %	28 %	28 %	31 %	30 %	29 %
Vous vous sentez trop âgé pour envisager des travaux	14 %	11 %	15 %	17 %	15 %	18 %
Problème de copropriété	11 %	11 %	12 %	12 %	14 %	11 %
Installations impossibles à mettre en place sur mon logement pour des raisons techniques	13 %	12 %	13 %	10 %	11 %	10 %
Faible rendement / efficacité de ces équipements	13 %	11 %	8 %	8 %	8 %	9 %
Manque de confiance dans la fiabilité de ce type d'installation	14 %	11 %	9 %	10 %	9 %	9 %
Vous ne connaissez pas d'installateurs en qui vous avez confiance pour ce type de travaux	5 %	7 %	7 %	9 %	7 %	7 %
Installations peu esthétiques	4 %	6 %	4 %	5 %	5 %	5 %
Installations impossibles à mettre en place sur mon logement pour des raisons réglementaires	4 %	4 %	5 %	8 %	4 %	4 %
Equipements bruyants	3 %	3 %	3 %	3 %	4 %	3 %
Déjà fait / déjà équipé	-	-	-	-	-	3 %

Les freins à l'investissement dans les ENR tiennent avant tout **au coût de l'investissement** (41 %) et à la **situation de locataire** (29 %). La troisième raison la plus invoquée se rapporte à **l'âge des répondants et tend à être de plus en plus citée**. 18 % se sentent trop âgés pour investir (+4 points en 6 vagues) : ce taux s'élève à 30 % chez les 50 ans et plus et à 46 % chez les 65 ans et plus.

Les problèmes de copropriété et les problèmes techniques sont évoqués par 1 Français sur 10. Viennent ensuite, cités par moins d'1 Français sur 10 : les questions de rendement et de confiance dans les installations ou les installateurs.

A noter, l'émergence d'un frein jusque-là peu invoqué : le fait de s'être déjà équipé : 3 % le revendiquent (+ 3 points par rapport à 2018).

3.2. Les travaux d'efficacité énergétique

Tableau 46 : Considérez-vous qu'un ou plusieurs des travaux suivants sont nécessaires dans le logement que vous occupez actuellement ?

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Au moins un chantier cité	62 %	59 %	59 %	57 %	59 %	59 %
Isolation de murs donnant sur l'extérieur*	-	-	-	25 %	24 %	24 %
Remplacement du système de chauffage**	25 %	25 %	22 %	18 %	17 %	19 %
Amélioration du système de ventilation	18 %	17 %	19 %	19 %	18 %	19 %
Changement des fenêtres***	21 %	20 %	18 %	18 %	17 %	19 %
Isolation de la toiture et des combles*	-	-	-	21 %	22 %	18 %
Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire****	16 %	14 %	13 %	14 %	12 %	12 %
Aucun de ces travaux	37 %	40 %	39 %	41 %	40 %	39 %
Ne se prononce pas	1 %	1 %	2 %	2 %	1 %	2 %

* Jusqu'en 2016, ces deux items étaient regroupés sous un seul item libellé : « Isolation (murs, plancher, toiture...) ». / ** Jusqu'en 2016, l'item était libellé : « Amélioration du système de chauffage ». / *** Jusqu'en 2016, l'item était libellé : « Change-

ment de fenêtres, de volets, pose de double-vitrage ». / **** Jusqu'en 2016, l'item était libellé : « Amélioration du système de production d'eau chaude ».

Les Français, confrontés depuis une dizaine d'année⁶ à la hausse de leur facture énergétique et chaque été et chaque hiver à la trop faible capacité de leur logement à conserver une température convenable, sont nombreux à juger nécessaire la réalisation de travaux de rénovation énergétique (59 %), un score très stable depuis 5 ans.

Les plus âgés sont nettement plus satisfaits de leur logement tel qu'il est. Pour 49 % des 65 ans et plus aucun travaux de rénovation énergétique n'est jugé nécessaire (contre 39 % au global). Les habitants de communes rurales également sont plus nombreux à penser ne pas avoir besoin de réaliser de travaux (46 % contre 35 % des habitants de villes de 100 000 habitants ou plus).

Les locataires et les personnes habitants en appartement, en revanche, plus contraints dans la réalisation de ce type de travaux (peu décisionnaires pour les uns et parfois empêchés par les arbitrages de copropriété pour les autres) semblent davantage confrontés au besoin de « rénover énergétiquement » leur habitat : respectivement 66 % et 62 % d'entre eux jugent que des travaux sont nécessaires dans leur logement.

Dans l'ensemble, 24 % des Français voudraient effectuer en priorité des travaux sur l'isolation des murs donnant sur l'extérieur. Ensuite, aucun autre type de chantier ne se démarque : remplacer le système de chauffage, améliorer le système de ventilation, changer les fenêtres ou isoler la toiture et les combles sont considérés comme nécessaires par près d'1 Français sur 5.

Face à ces besoins de rénovation, **36 % des Français concernés ont l'intention de réaliser ces travaux**, c'est davantage qu'en 2018 (+4 points) et **supérieur aux niveaux d'intention enregistrés ces dernières années**. Ce taux monte à 48 % chez les propriétaires (contre 20 % chez les locataires).

57 % d'entre eux déclarent qu'ils les mèneront dans les 12 prochains mois.

Tableau 47 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'avez pas fait ce type de travaux ou n'envisagez pas de les faire ? En premier ? Et ensuite ?

A ceux qui pensent que des travaux sont nécessaires mais n'ont pas l'intention de les réaliser au cours des 12 prochains mois (46 %).

% En premier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Vous êtes locataire	34 %	38 %	36 %	39 %	35 %	35 %
Vous n'avez pas suffisamment d'argent disponible et vous ne souhaitez pas emprunter	25 %	21 %	23 %	25 %	20 %	24 %
Vous n'êtes pas sûr que les économies réalisées justifient l'investissement en travaux de maîtrise de l'énergie	9 %	5 %	8 %	6 %	7 %	8 %
Tous les travaux de maîtrise de l'énergie importants ont déjà été faits*	-	-	-	-	4 %	7 %
Vous ne savez pas très bien s'il y a des travaux de maîtrise de l'énergie à faire dans votre logement	1 %	2 %	4 %	3 %	3 %	5 %
Vous avez privilégié d'autres achats importants	6 %	7 %	7 %	6 %	7 %	5 %
Vous n'avez pas envie de faire des travaux de maîtrise de l'énergie dans ce logement (vous n'y resterez pas longtemps, le logement est habitable, c'est suffisant, ...)	3 %	4 %	4 %	3 %	6 %	4 %
C'est compliqué de faire des travaux de maîtrise de l'énergie, vous n'avez pas le courage (dérangement, saleté, ...)	3 %	4 %	2 %	5 %	3 %	3 %
Votre situation ne vous a pas permis d'obtenir un prêt	3 %	4 %	3 %	4 %	4 %	3 %
Faire des travaux de maîtrise de l'énergie, ce n'est pas de première utilité, il y a plus urgent	3 %	3 %	2 %	2 %	4 %	2 %
Les démarches (trouver un professionnel, monter le projet...) sont trop compliquées	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	2 %
Vous habitez une copropriété*	-	-	-	-	2 %	1 %
Vous êtes trop âgé*	-	-	-	-	1 %	-
Autre raison	6 %	4 %	5 %	1 %	1 %	4 %

⁶ Les Français ont vu le coût d'électricité augmenter de 44% entre 2008 et 2018.

Ne se prononce pas	-	1 %	-	-	-	-
--------------------	---	-----	---	---	---	---

* *Nouvel item, ajouté en 2018.*

Le fait de ne pas être propriétaire de son logement demeure la principale raison de ne pas envisager de tels travaux (35 %). C'est ensuite le manque d'argent disponible qui est invoqué (24 %).

Le manque d'argent disponible est particulièrement rapporté par les **habitants de communes rurales (38 %)**. Il s'agit également d'un motif plus partagé par les habitants en régions (26 %) que par les Franciliens (18 %), et en particulier dans le Nord-Ouest (31 %) et dans le Sud-Ouest (30 %).

Les autres raisons sont évoquées marginalement, par moins d'un répondant sur dix (incertitude sur l'impact réel des travaux sur les factures, travaux déjà réalisés ou incertitude sur la nécessité de réaliser des travaux, autres priorités, manque d'intérêt de réaliser des travaux pour le logement occupé actuellement, etc.).

Tableau 48 : Vous n'avez pas eu recours à un prêt financier parce que :

A ceux qui n'ont pas suffisamment d'argent disponible pour réaliser des travaux et ne souhaitent pas emprunter (20 %).

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Les conditions proposées (taux/durée) n'étaient pas satisfaisantes	46 %	39 %	40 %	42 %	44 %	42 %
Vous n'y avez pas pensé	11 %	19 %	14 %	18 %	17 %	18 %
Les démarches sont trop compliquées	13 %	18 %	13 %	15 %	16 %	16 %
Votre situation ne vous le permet pas (trop endetté, pas solvable)*	-	-	-	10 %	11 %	12 %
Vous n'avez pas envie de contracter un prêt/crédit*	-	-	-	3 %	6 %	7 %
Vous avez déjà un prêt/un crédit en cours à rembourser*	-	-	-	3 %	5 %	5 %
Vous êtes trop âgé**	-	-	-	-	5 %	4 %
Autres	35 %	25 %	36 %	25 %	4 %	2 %
Ne se prononce pas	1 %	5 %	2 %	4 %	1 %	1 %

* *Jusqu'en 2017, ces idées étaient regroupées dans l'item « Autres ».* / ** *Item ajouté en 2018.*

Parmi les 20 % de Français qui auraient besoin de réaliser ce type de travaux mais n'ont pas suffisamment d'argent et ne souhaitent pas emprunter, **42 % jugent que les conditions de prêt proposées n'étaient pas satisfaisantes**. Pour 83 % d'entre eux ils auraient voulu un taux plus bas / un coût de crédit moindre.

Les autres raisons invoquées le sont par moins de 20 % des répondants (n'y ont pas pensé / insolvabilité / opposition à l'idée de contracter un prêt, etc.).

3.3. Les économies d'énergie

Tableau 49 : Que faites-vous pour réduire votre consommation d'énergie ?

Plusieurs réponses possibles.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Vous éteignez davantage les lumières	63 %	61 %	59 %	62 %	62 %	63 %
Vous privilégiez les ampoules LED ou fluocompactes*	66 %	64 %	64 %	64 %	59 %	62 %
Vous baissez ou éteignez le chauffage en cas d'absence de plus de 48 h	59 %	56 %	54 %	51 %	54 %	53 %
Vous chauffez moins les pièces inoccupées	52 %	50 %	50 %	47 %	50 %	50 %
Vous baissez la température la nuit	52 %	51 %	51 %	49 %	48 %	49 %
Vous baissez ou vous éteignez les radiateurs quand vous ouvrez les fenêtres	50 %	46 %	44 %	46 %	46 %	44 %
Vous portez des vêtements plus chauds pour pouvoir baisser tout le temps la température de votre logement	44 %	44 %	39 %	43 %	40 %	43 %
Vous utilisez le moins possible (ou pas du tout) les radiateurs d'appoint	41 %	39 %	43 %	39 %	41 %	39 %
Vous réduisez votre consommation d'eau chaude	25 %	27 %	23 %	29 %	27 %	30 %
Vous calfeutrez les entrées d'air froid (dessous de portes, fenêtres, ...)	23 %	19 %	20 %	18 %	18 %	19 %
Vous utilisez (ou utilisez davantage) le chauffage individuel au bois**	16 %	16 %	12 %	11 %	13 %	15 %
Vous adaptez vos usages du numérique (des liens plutôt que les pièces jointes, des raccourcis plutôt que des recherches, limitation du nombre de personnes en copies de mails, nettoyage des boîtes etc.)***	-	-	-	-	10 %	11 %
Vous obturez les bouches de ventilation / vous éteignez la ventilation	6 %	5 %	4 %	5 %	4 %	4 %
Autre	3 %	2 %	1 %	2 %	1 %	1 %
Vous n'avez pas modifié vos habitudes au quotidien	5 %	5 %	4 %	4 %	3 %	5 %
Ne se prononce pas	1 %	1 %	2 %	1 %	-	1 %

* Les années précédentes, l'item était libellé « Vous utilisez davantage des ampoules à économie d'énergie ».

** Les années précédentes, l'item était libellé « Vous utilisez (ou utilisez davantage) la cheminée ».

*** Item ajouté en 2018. Cela nous invite à privilégier les comparaisons entre les deux dernières vagues.

A défaut de pouvoir faire des travaux ou en attendant d'en faire, au quotidien, les Français mettent en place des pratiques vertueuses pour réduire leur consommation d'énergie. 94 % déclarent avoir modifié leurs habitudes en ce sens.

Les deux premières habitudes prises concernent l'usage de la lumière : 6 Français sur 10 y sont vigilants (63 % les éteignent davantage et 62 % privilégient des ampoules à basse consommation).

Les actions qui suivent concernent l'utilisation du chauffage : 53 % baissent ou éteignent le chauffage en cas d'absence, 50 % chauffent moins les pièces inoccupées et 49 % baissent la température la nuit.

Les autres gestes sont réalisés par moins d'un Français sur deux : 44 % baissent ou éteignent les radiateurs lorsque les fenêtres sont ouvertes, 43 % portent des vêtements chauds pour pouvoir baisser le chauffage, 39 % limitent l'usage des radiateurs d'appoint.

La dernière série de gestes, moins commune, est cependant davantage pratiquée qu'en 2018. Elle regroupe la réduction de la consommation d'eau chaude (30 %, +3 points), le fait de calfeutrer les entrées d'air froid (19 %, +1 points), mais aussi d'utiliser davantage le chauffage au bois (15 %, +2 points) ou encore adapter ses usages du numérique (11 %, +1 point).

Comme observé en 2018, les répondants âgés de 50 ans et plus ainsi que les habitants des communes rurales sont plus nombreux à adopter ces différentes mesures. Les foyers les plus aisés sont plus nombreux également à les mettre en place.

Des prépondérances probablement dues au fait que ces populations sont plus facilement propriétaires d'une maison, or propriétaires et habitants de maison individuelle sont nettement plus enclins à se comporter ainsi que locataires et habitants d'appartement.

Tableau 50 : Qu'est-ce qui vous incite principalement à réduire votre consommation d'énergie ?

Une seule réponse possible.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
La volonté d'éviter le gaspillage	32 %	34 %	34 %	32 %	30 %	26 %
L'augmentation de votre facture énergétique / du coût des énergies	29 %	29 %	27 %	26 %	22 %	26 %
Pour pouvoir économiser parce que votre situation financière vous l'impose	25 %	24 %	23 %	23 %	25 %	22 %
Pour faire un geste pour la planète*	9 %	9 %	10 %	14 %	18 %	21 %
Autre raison	1 %	-	1 %	1 %	-	-
Vous ne cherchez pas à réduire votre consommation d'énergie	3 %	3 %	3 %	3 %	4 %	4 %
Ne se prononce pas	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %

* Jusqu'en 2016, l'item était libellé « Participer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre ». En 2017 et 2018, l'item était libellé « Pour faire un geste pour la planète ».

Les motivations à réduire sa consommation d'énergie sont de plus en plus dispersées.

26 % le font pour lutter contre le gaspillage (-4 points par rapport à 2018), 26 % pour compenser l'augmentation de sa facture énergétique (+4 points), 22 % parce qu'ils y sont contraints par leur situation financière (-3 points) et 21 % pour faire un geste pour la planète (+3 points). Ainsi, aucune ne se démarque nettement. **Ce nivellement est le reflet d'une montée en puissance du désir de faire un geste pour la planète (+12 points en 6 vagues).**

Le gaspillage semble être une notion davantage partagée par les personnes âgées (33 % des 65 ans et plus face à 20 % des moins de 35 ans) et les foyers les plus aisés (38 % face à 19 % pour les foyers les moins aisés) quand le principe de préserver la planète est davantage représenté chez les plus jeunes (35 % des moins de 25 ans face à 18 % des 60 ans et plus), les plus diplômés (31 % face à 15 % des moins diplômés) et bien entendu les partisans d'EELV (39 %).

Conclusion

La vague 2019 de ce baromètre sur l'Environnement et les Français se démarque des précédentes par :

- Une **inquiétude plus marquée des Français vis-à-vis de la pollution de l'air intérieur** au travail et dans leur logement, qui s'accompagne d'une **plus grande attention portée aux produits qu'ils introduisent chez eux**.
- Une **intensification de la volonté de voir se développer les ENR et plus globalement de réussir la transition énergétique**.
 - Ils sont **de plus en plus nombreux à souhaiter y participer activement** via le soutien financier de projets locaux, l'investissement dans leurs propres installations ou encore, plus simplement, via des travaux de rénovation énergétique ou des pratiques visant à restreindre leur empreinte carbone.
- Pour autant, **le regard porté sur les ENR, et en particulier sur le solaire et l'éolien, est de plus en plus critique**, alimenté par une meilleure connaissance de leur cycle de vie.

Les attitudes des Français à l'égard de la qualité de l'air

Ces deux dernières années, plus d'1 Français sur 3 considèrent l'air en France de mauvaise qualité (35 %, + 5 points depuis 2017) et plus d'1 sur 4 là où ils habitent (26 %, +3 points depuis 2017).

A contre-courant, on observe que :

- **Moins de Français rapportent être gênés ou avoir des proches gênés** par la pollution de l'air à l'extérieur (44 %, -2 points depuis 2017).
- **Davantage de Français déclarent ne percevoir aucune source de pollution préoccupante près de chez eux** (9 %, +3 points depuis 2017).

Interrogés sur les sources de pollution qui les préoccupent près de chez eux, 69 % des Français évoquent la circulation routière. C'est davantage que les activités industrielles (57 %) et nettement plus que les activités agricoles (29 %) : une hiérarchie et des résultats globalement stables depuis 2014.

Face à cette source de pollution, **de plus en plus de Français adhèrent aux mesures visant à réduire la circulation automobile**,

- **qu'elles favorisent le recours à d'autres modes de transport** comme la gratuité des transports en cas de pic (91 %, +3 points depuis 2018), le développement des réseaux de transport en commun (89 %, +3 points) ou le fait de favoriser les déplacements à pied et à vélo (respectivement 87 %, +5 points et 82 %, +1 point),
- **ou qu'elles restreignent l'usage de la voiture** : la limitation de vitesse dans les centres-villes (69 %, +2 points), la mise en place de la circulation différenciée (58 %, +5 points), l'interdiction de circuler dans certaines zones pour les véhicules les plus anciens (55 %, +1 point depuis 2018) ou encore la mise en place de péage en centre-ville (26 %, +2 points).

En revanche, les pratiques autour de la mutualisation des véhicules continuent de séduire de moins en moins de Français : le covoiturage est bien perçu par 77 % des Français (-10 points d'adhésion en 6 vagues) et les services d'autos en libre-service par 64 % des Français (-14 points).

Seuls 10 % des Français répertorient le chauffage au bois comme une source de pollution préoccupante près de chez soi (-2 points depuis 2018), seuls 7 % le brûlage des déchets verts (-2 points depuis 2018). Plus spécifiquement, **35 % des Français qui se chauffent au moins en partie au bois** (34 %, chiffre stable) **ne s'étonnent pas que le chauffage au bois non performant pollue considérablement** et **43 % des Français qui brûlent leurs déchets verts** (10 %, chiffre stable) **déclarent savoir que c'est interdit**.

Pour autant, notons que **91 % des Français qui se chauffent au bois déclarent prendre des précautions** pour minimiser leurs émissions de particules néfastes et que **87 % des Français qui possèdent un jardin ne brûlent pas leurs déchets verts**. Ces chiffres sont stables dans le temps.

Les principales précautions prises sont toujours relatives à l'entretien de l'appareil et de ses conduits (58 %) et aux critères de choix du bois : durée de séchage (53 %) et déjà nettement moins pratiquée le choix d'une essence peu polluante (29 %). **Deux pratiques sont plus courantes cette année qu'en 2018 : privilégier une essence moins polluante (+4 points depuis 2018) et faire l'acquisition d'un appareil labellisé flamme verte (22 %, +4 points).**

Quant aux déchets verts les solutions les plus courantes pour s'en débarrasser restent la déchèterie (50 %) et le compostage (49 %). **Cependant on observe une pratique émergente moins efficace d'un point de vue recyclage : le fait de privilégier l'utilisation des poubelles ordinaires (18 %, +3 points).**

Bien qu'ils rapportent toujours peu de gêne ou de troubles liés à la pollution de l'air intérieur (28 % des Français sont ou ont des proches concernés, chiffre stable), **la majorité des Français se montre soucieux vis-à-vis de la qualité de l'air dans les lieux qu'ils côtoient au quotidien.**

Transport et lieux d'accueil pour les bébés et les enfants sont, comme chaque année, les espaces qui inquiètent le plus (respectivement 64 % et 56 %). Cette année **pour près d'un Français sur 2 lieu de travail (52 %) et logement (47 %) sont considérés aussi comme des espaces de vie à risque, c'est davantage qu'en 2018 (respectivement +4 et +2 points).**

Pour les Français **les sources de pollution principales de l'air intérieur** sont plus que jamais **les produits d'entretien** (62 % les citent, +10 points depuis 2017) et **les diffuseurs de parfum** (51 %, +3 points). **Aujourd'hui 51 % des Français limitent leur utilisation des diffuseurs de parfum et désodorisant (+7 points depuis 2016) et 38 % choisissent des produits d'entretien peu polluants (+4 points).**

Une autre pratique s'intensifie : **56 % des Français prêtent davantage attention au niveau d'émission des produits de décoration** (peinture, moquette, parquet) qu'ils introduisent dans leur maison (+3 points depuis 2018 et +5 points depuis 2016).

Les pratiques les plus courantes pour améliorer l'air intérieur restent malgré tout d'aérer quotidiennement son logement (84 %) et/ou d'évacuer correctement l'humidité intérieure (58 %).

Les attitudes des Français à l'égard des énergies renouvelables (ENR)

Les Français se montrent nettement plus confiants que ces dernières années dans la capacité de la France à produire à partir d'ENR toute l'énergie nécessaire aux besoins des secteurs de l'immobilier (73 %, +6 points par rapport à 2018) des transports (67 %, +3 points) et de l'industrie (52 %, +5 points) d'ici à 20 ans.

Qu'ils croient ou non à l'atteinte de ces objectifs, **94 % des Français sont favorables au développement des ENR** en France dont 53 % tout à fait favorable, c'est d'avantage que ces deux dernières années (+3 points).

64 % des Français seraient même prêts à augmenter leur budget énergie pour « consommer plus propre ». Et parmi eux, l'augmentation acceptable serait d'en moyenne 11,8 %, un taux de progression nettement plus élevé que précédemment (+1,6).

Ils seraient plus nombreux encore à accepter de payer plus cher si en plus d'être propre, l'énergie était produite localement : 86 % jugeraient souhaitable la production locale d'ENR même si elle coûtait un peu plus cher (chiffre stable), 28 % très souhaitable (+2 points).

D'avantage de Français qu'en 2018 **seraient prêts à participer personnellement au financement de ce type de projet** en y plaçant une partie de leur argent (57 %, +3 points). Parmi eux, on compte également **plus de Français qui envisageraient y consacrer 500 € ou plus** (31 %, +3 points). Pour

les autres, c'est avant tout par manque de liquidité/de revenus discrétionnaires qu'ils ne se projettent pas dans ce type d'investissement (36 % d'entre eux). Reste à davantage communiquer sur les financements participatifs qui se montent. Aujourd'hui **seuls 8 % des Français savent qu'il existe des projets de ce type dans leur région**, un chiffre en hausse mais qui reste très faible (+2 points depuis 2018).

En dehors de ces projets de financement participatif, **un nombre croissant de Français déclarent avoir le projet d'investir dans les ENR au cours des 12 prochains mois** (21 %, +4 points).

Enfin, **lorsqu'on les interroge sur l'implantation d'installations de production d'ENR près de chez eux, les Français se montrent globalement de plus en plus enthousiastes :**

- 65 % accepteraient des installations de production d'hydrogène à proximité de chez eux (+9 points par rapport à 2018).
- 61 % des Français n'ayant pas d'habitation à proximité de chez eux accepteraient l'installation d'un parc de 5 à 10 éoliennes (+3 points).
- 56 % des Français n'ayant pas d'habitation à proximité de chez eux accepteraient une installation de méthanisation (+7 points).

Les installations solaires font exception. Elles sont toujours globalement soutenues : 89 % accepteraient une installation solaire (chiffre stable), davantage de Français posent des conditions de taille et d'implantation : seuls 26 % cette année accepteraient une installation au sol de grande taille (-3 points depuis 2018).

Dans la continuité des précédentes vagues, les Français se montrent de plus en plus critiques vis-à-vis de ces ENR. **Ils leur concèdent plus difficilement certains avantages**, en particulier : le fait qu'elles évitent la pollution de l'air, des sols et de l'eau (59 % leur accordent, -6 points depuis 2014), qu'elles utilisent des ressources qui seront toujours disponibles (56 %, -7 points), qu'elles évitent l'importation d'énergie (34 %, -11 points), le fait qu'elles permettent de trouver une utilité aux déchets (32 %, -6 points) ou encore qu'elles soutiennent l'économie locale (28 %, -10 points).

Et ils recensent davantage d'inconvénients, notamment le caractère intermittent de certaines énergies (47 %, +4 depuis 2018), la faiblesse projetée de leur rendement (37 %, +3 points) ou encore le fait qu'elles ne soient pas vraiment écologiques (33 %, +6 points depuis 2018 et +9 points depuis 2014).

Ce regard plus critique sur les ENR semble adressé principalement aux énergies solaires et éoliennes. L'une comme l'autre, même si elles restent les plus appréciées et dominant encore largement les autres ENR sur de nombreux aspects, voient la perception de leurs qualités se dégrader. **Moins de Français les considèrent comme l'énergie la moins coûteuse, la moins dangereuse, une énergie d'avenir ou celle qui permet le mieux de lutter contre l'effet de serre.** L'énergie des mers, l'énergie géothermique, l'énergie biomasse issue du bois et l'hydrogène bénéficient de ces reculs.

Pour autant c'est bien l'énergie solaire que les Français souhaitent voir développer en priorité, davantage que toutes les autres. Et **c'est d'ailleurs également principalement vers le solaire que les Français se tournent lorsqu'ils envisagent d'investir dans les ENR** (36 % se projettent sur du photovoltaïque, 21 % sur de l'énergie solaire thermique).

Les attitudes des Français à l'égard de l'énergie au domicile

68 % des Français seraient prêts à payer un peu plus cher pour produire leur propre électricité. Pour 31 % l'objectif serait de devenir autonome à 100 %. Depuis 2016, ce désir d'autonomie ne cesse de progresser (respectivement +5 et +6 points).

Au-delà de la production d'électricité, **installer de quoi produire de l'énergie renouvelable à domicile représente de nombreux avantages pour les Français** : économiques d'abord (57 %

estiment que cela permet des économies sur la facture énergétique) mais aussi, en bonne place, le plaisir d'être autonome (51 %).

Un autre avantage parle à de plus en plus de Français : sentir que l'on fait quelque chose pour protéger l'environnement (48 %, + 5 points en 3 vagues). Les retombées économiques à plus long terme (la rentabilité de l'investissement ou le fait d'accroître la valeur de son bien) sont nettement moins citées (respectivement 16 % et 15 %, chiffres stables).

Rénover les logements et les systèmes de chauffage, de ventilation et d'isolation constitue un chantier d'envergure, aussi capital pour réussir la transition énergétique que pour la production d'énergie renouvelable. Les Français nous en confirment l'importance : **59 % d'entre eux estiment que des travaux sont nécessaires dans leur logement**. Cette proportion est très stable dans le temps.

Cette année encore, les besoins des Français sont très divers, l'isolation des murs donnant sur l'extérieur conserve la première place des travaux à réaliser avec 24 % des Français qui en ressentent le besoin, viennent ensuite l'amélioration des systèmes de chauffage et de ventilation ainsi que le changement de fenêtre (19 %) puis l'isolation de la toiture (18 %).

Ces travaux, 36 % d'entre eux comptent les réaliser. C'est un taux record (+4 points depuis 2018), ce d'autant plus que **21 % déclarent qu'ils les mèneront dans le courant des 12 prochains mois**.

Le statut de locataire constitue le premier frein à la rénovation énergétique (35 %). Pour les autres, c'est principalement le manque d'argent disponible (24 %) et dans une moindre mesure le niveau de confiance dans la rentabilité d'un tel investissement (8 %).

Au quotidien, 94 % des Français mettent en place de petits gestes en vue de réduire leur consommation d'énergie chez eux. **Les pratiques les plus courantes portent sur l'éclairage** : 63 % (+1 point) éteignent davantage les lumières et 62 % privilégient les ampoules LED (+3 points). De nombreuses pratiques se rapportent ensuite à la gestion du chauffage avec **des Français qui n'hésitent pas à moduler les températures** en fonction de leur absence (53 %), du niveau d'occupation d'une pièce (50 %), voire pour la nuit (49 %) ou lorsqu'ils aèrent (44 %).

Cette année, plus qu'auparavant, les Français tentent de réduire leur consommation d'eau chaude (30 %, +5 points en 6 vagues).

Les motivations à réduire leur consommation sont **très différentes d'un Français à l'autre**. Pour 26 %, c'est avant tout pour éviter le gaspillage, pour 26 % il s'agit de contrebalancer l'augmentation de la facture énergétique, pour 22 % plus qu'un choix réduire sa consommation est vécue comme une nécessité au regard de leur situation financière et **pour le dernier quart, c'est le désir de plus en plus prégnant de faire un geste pour la planète qui les motive** (21 %). En 6 vagues, ils sont plus de deux fois plus à ressentir ce besoin d'agir (+12 points).

Et toujours ce fossé générationnel entre des jeunes inquiets mais relativement passifs et des seniors sereins mais davantage précautionneux

Les jeunes âgés de moins de 35 ans, davantage que leurs aînés, perçoivent les effets de la pollution de l'air intérieur comme extérieur sur leur santé et celle de leurs proches. Ils manifestent également nettement **plus d'inquiétude**, notamment **vis-à-vis de la pollution de l'air dans les transports et dans leur logement**. A contrario, on observe des seniors beaucoup plus sereins sur ces questions et très satisfaits de la qualité de l'air en France comme de là où ils habitent. Pour autant, ces jeunes, face à ce constat, se montrent **moins pro-actifs et plébiscitent moins ardemment le développement des ENR** sur le sol Français qu'ils connaissent moins bien et voient d'un moins bon œil que leurs aînés.

Les plus de 65 ans, en revanche, sont **nettement plus nombreux à agir au quotidien pour améliorer la qualité de l'air dans leur logement, réduire leur consommation d'énergie** ou leurs émissions de polluants lorsqu'ils se chauffent au bois. Ils jugent aussi nettement plus favorablement

ces ENR, même s'ils regrettent plus fortement leur faible rendement ou leur intermittence ainsi que leur impact en matière de pollution écologique, visuelle et auditive.

En revanche, on observe une **volonté nettement plus forte chez les plus jeunes de passer à une énergie propre quitte à payer plus** cher ou de produire sa propre électricité. Aspirations freinées principalement par leur statut plus fréquent de locataires ou leur intention de quitter trop rapidement leur logement actuel pour que des travaux de maîtrise de l'énergie « valent le coup ».

Ainsi, chez les moins de 35 ans **se joue à nouveau cette année une contradiction forte entre leurs craintes, ce qu'ils font au quotidien et leurs intentions en matière d'ENR**. Ecartelés entre l'envie d'agir et le sentiment que ce n'est pas le moment, ils semblent en oublier de se mobiliser au quotidien en opérant sur ce qui est à leur portée.



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



www.ademe.fr

